

# L'ILLUSTRATION

## JOURNAL UNIVERSEL

N° 2603

SAMEDI 28 JANVIER 1893

*Prix du Numéro : 75 centimes.*

### ABONNEMENTS

#### FRANCE

PARIS, DÉPARTEMENTS ET ALGERIE

Un an, 36 fr. — Six mois, 18 fr. — Trois mois, 9 fr.

#### ÉTRANGER

PAYS FAISANT PARTIE DE L'UNION POSTALE

Un an, 44 fr. — Six mois, 22 fr. — Trois mois, 11 fr.



### PARIS

BUREAUX : 13, RUE SAINT-GEORGES

AVIS **RHUM ST-JAMES** de provenance authentique des célèbres Plantations de St-James, et vend exclusivement en bouteilles carrées.

Fruit laxatif rafraîchissant très agréable à prendre contre **CONSTIPATION** Hémorrhoides; Bile, Manque d'appétit, Embarras gastrique et intestinal, migraine en provenant  
**TAMAR INDIEN GRILLON**  
 PHARMACIE E. GRILLON, 28, rue Grammont, Paris. Boîte : 2,50

VIENT DE PARAÎTRE  
**ALMANACH DE « L'ILLUSTRATION »**  
 51<sup>e</sup> ANNÉE Pour 1893 51<sup>e</sup> ANNÉE  
 L'Almanach de L'ILLUSTRATION pour 1893 forme un Bel Album grand in-8°, magnifiquement illustré.  
 En vente aux bureaux de l'Illustration.  
 Envoi franco contre 1 fr. 25 en timbres-poste ou mandat-poste.

**HYGIÈNE DE LA BOUCHE**  
 Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées. — Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.  
 Le flacon : 2 fr., les 6 flacons, 10 fr. — Dans Pharmacies.  
**SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS**  
**DAVIS** La plus parfaite machine à coudre américaine. La seule à entraînement vertical. La meilleure pour la famille et l'atelier. Dépôt dans les meilleures maisons de province. Agence centrale : M<sup>me</sup> V. ANDRÉ, 41, St Sébastien, 41, Paris.

# CACAO VAN HOUTEN

UNIVERSELLEMENT RECONNU  
 COMME **MEILLEUR ET MOINS CHER**  
 QUE TOUS LES **CHOCOLATS**

LA SEMAINE COMIQUE, par Henriot.



LA PHOTOGRAPHIE MILITAIRE  
 Le ministre de la guerre, donnant à chaque soldat sa photographie pour le reconnaître une fois mort, offre généreusement aux gradés un portrait à l'huile.



LE RADEAU DE LA « MÉDUSE »  
 Et dire que demain encore on tirera à la courte paille pour savoir qui... qui sera mangé?



— Achetez-moi ça... cent sous... vous le revendrez un jour cinq cent mille francs à M. Chauchard!



— Allons bon!.. une dépêche de Marseille... notre député a été arrêté!  
 — Arrêté?  
 — Oh! seulement par les neiges!

**LAIT PUR STÉRILISÉ** Marque déposée  
 C<sup>e</sup> G<sup>e</sup> DES LAITS PURS  
 18, RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, PARIS  
 Fournisseurs exclusifs de tous les Hôpitaux de Paris  
 Dépôts : 95, r. Montmartre.  
 Et Principales Pharmacies et Epiceries **GALLIA**

**VIN de VIAL**  
 AU  
 QUINA, SUC de VIANDE et PHOSPHATE DE CHAUX  
 Le plus ÉNERGIQUE et le plus COMPLET des RECONSTITUANTS  
 VIAL, 14, r. Bourbon. L'UN, et toutes pharmacies

**PURETÉ DU TEINT** rendue et conservée par le  
**LAIT ANTEPHELIQUE**  
 ou Lait Candès  
 DATE DE 1849  
 11, rue CANDES, 10, B<sup>is</sup> Denis, PARIS, et chez Parf. et Coiff.

**BOUGIE DE L'ÉTOILE**  
 GRAND PRIX. — Exposition 1889  
 DÉPÔT : 86, rue Saint-Lazare, PARIS

**DELETTREZ** 101, Rue d'Enghien  
**AMARYLLIS de JAPON** PARFUM NOUVEAU  
**DELETTREZ** 5, Boulevard des Capucines  
 DÉTAIL des Français

Lits, Fauteuils, Voitures et Appareils Mécaniques pour MALADES et BLESSÉS  
**DUPONT**  
 74<sup>bis</sup> brevetés s. g. d. g.  
 Fournisseurs des Hôpitaux à PARIS  
 10, Rue Hautefeuille au coin de la rue Serpente Pres l'École de Médecine  
 Les plus hautes Récompenses aux Ex<sup>pos</sup> Internat<sup>ionaux</sup> et étrangers.  
 Sur demande envoi franco du Catalogue.  
**TÉLÉPHONE**  
 Appui-cête pour oppressions  
 Pannetou à charnières visé à bec.

LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE, 26, RUE JACOB, A PARIS  
 52<sup>e</sup> ANNÉE **JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE** 52<sup>e</sup> ANNÉE  
 Fondé en 1837, par Alexandre BIXIO  
 Rédacteur en chef : Édouard LECOUTEUX  
 Propriétaire-Agriculteur, professeur d'Agriculture au Conservatoire des Arts et Métiers, Professeur d'économie rurale à l'Institut national agronomique.  
 Le plus ancien et le plus important des journaux agricoles. — Traite spécialement toutes les questions d'agriculture et d'économie rurale. — Paraît toutes les semaines par livraison de 48 pages, grand in-8° à 2 colonnes, et forme chaque année deux beaux volumes in-8° avec de nombreuses gravures et 12 planches colorées d'après des aquarelles d'OL. de PENNE, représentant les meilleurs types des espèces chevaline, bovine, et porcine, et les animaux de basse-cour les plus remarquables.  
 Pour la France et l'Union postale. Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. 50. — Pour tous les autres pays : Un an, 25 francs.  
 Un numéro spécimen avec planche colorée sera adressé à toute personne qui en fera la demande, accompagnée de 30 centimes en timbres-poste.

**AUTOCOPISTE NOIR** Imprimez vous-même Circulaires, Dessins, Musique, Photographie  
 50,000 APPAREILS VENDUS. — SPÉCIMENS FRANCO  
 FRANÇAISE de l'AUTOCOPISTE, 8, Boul. Poteau, Paris.

La LIBRAIRIE CHAIX publie sous le titre de **l'Express-Rapide** un indicateur de trains de grande vitesse sur les chemins de fer français et internationaux. Cette publication, d'un format commode et imprimée en gros caractères, contient 35 cartes ou plans. Prix : 75 c. Paraît tous les dimanches. En vente dans les gares et les librairies.

**SAUTERNES ET MÉDOC**  
 Grands vins classés  
 En 6 bouteilles variées... 30 fr. franco Franco  
 caisses / 12 " " " 35 fr. (cont<sup>e</sup> remises)  
 J.-B. CAILLETAUD, Preignac, en Sauternes (Gironde).

**ORIZA-POWDER** POUVRE DE RIZ INCOMPARABLE  
 Parfumerie-Oriza, L. LEGRAND, 11, Pl. de la Madeleine.

# L'ILLUSTRATION

Prix du Numéro : 75 cent.

SAMEDI 28 JANVIER 1893

51<sup>e</sup> Année. — N<sup>o</sup> 2605



M. ET M<sup>me</sup> CORNÉLIUS HERZ

D'après une photographie communiquée par M. Mallet, opérateur de la photographie de l'Ecole de guerre.



AUTREFOIS — sous Louis-Philippe — quand l'opinion publique était surexcitée par quelque question irritante, les ministres, qui étaient gens d'esprit, faisaient venir le directeur du *Constitutionnel*.

— Monsieur le directeur, lui disaient-ils, il serait peut-être bon de trouver un dérivatif. Ne pourriez-vous pas découvrir quelque nouveau serpent de mer?

— Certes, je le pourrais, monsieur le ministre.

— Eh! bien, en avant le grand serpent de mer!

Et le lendemain, pour qu'on parlât moins de M. Molé, ou de M. Guizot, ou de M. Thiers, ou des républicains du mont Saint-Michel, le *Constitutionnel* annonçait la réapparition du *grand serpent de mer* qui faisait aussitôt frémir le bon public d'alors, plus candide que celui d'aujourd'hui.

Bon Dieu! qu'on aurait donc besoin de s'intéresser à quelque serpent de mer pour se désintéresser de la politique! Sont-ce des *panamistes* éperdus qui ont inspiré au *Graphic* l'idée d'évoquer tous les *sea-serpents* entrevus depuis des années, le serpent de mer de Galveston en 1872, le serpent de mer aperçu en 1877 dans la Méditerranée par les officiers du Royal Yacht *Osborne*, le serpent vu au golfe d'Aden le 28 juin 1879 par la *City of Baltimore*, le serpent décrit par le capitaine Davison en avril 1879, le serpent entrevu par H. M. S. *Philomel* le 14 octobre 1879 dans le golfe de Suez? Tous ces monstres marins, terribles ou ignobles, n'ont pas eu le don de distraire l'attention publique. Il faudrait un bien gigantesque serpent de mer pour vous faire oublier le Panama et toute l'eau de l'Océan ne laverait pas nos taches de boue qui font tache d'huile.

Je lis sur les murs de Paris l'annonce d'une pièce nouvelle:

— Boue-ci... Boue-là...

C'est une revue de fin d'année ou plutôt de commencement. De la boue partout! On ne saurait mieux caractériser le moment présent. Nous assistons à un dégel moral aussi attristant que celui de nos rues. Et, de ce dégel, peut-être est-il grand temps d'en moins parler si l'on ne veut point lasser l'attention.

On est un peu fatigué de se dire chaque soir :

— Eh! bien, qui a-t-on interrogé aujourd'hui?

— Aujourd'hui qui a-t-on arrêté?

On arrêtera bien l'instruction quelque jour, et alors, en avant les procès! La chronique judiciaire a quelques piquants chapitres sur la planche.

Les mandats d'arrêt lancés contre Cornélius Herz, qui se déclare prêt à se brûler la cervelle, et contre Arton, ont donné de l'intérêt à ces derniers jours. Mais on aura beau faire, quelque chose restera ténébreux dans toute l'aventure. On se demande d'où partent tous ces coups qui frappent tantôt une personnalité et tantôt une autre et le dilettantisme de M. Andrieux, ce souriant entrepreneur de démolitions, ne suffit pas à expliquer tous les mystères.

Comme pour bien prouver que nous sommes en 93, les noms de Pitt et de Cobourg ont été prononcés. On a voulu, dans tout ce roman, qui malheureusement est de l'histoire, chercher les griffes de la *Triple Alliance*. Tout est possible, et M. de Bismarck en a bien fait d'autres. Quoi qu'il en soit, le temps est triste — boue-ci... boue-là... — et la Saint-Charlemagne de cette année aura, je crois, été mélancolique.

Car on fête aujourd'hui la Saint-Charlemagne comme on a célébré, samedi dernier, le centenaire de l'exécution de Louis XVI. Les journaux royalistes ayant publié des suppléments où l'on montrait au peuple la tête du roi-martyr, certains journaux radicaux en ont profité pour demander la démolition de la Chapelle Expiatoire. O discussions d'autrefois! N'était-il pas plus philosophique de faire remarquer la présence des petits-fils et arrière-petits-fils de Louis-Philippe à la messe solennelle du 21 janvier?

N'avons-nous pas assez de discussions toutes de véhémence *actualité* sans nous surcharger de récriminations rétrospectives? Parlez-moi de la proposition de M. Le Hérisse! Elle est du moins nouvelle, celle-là! Le député d'Ille-et-Vilaine demande que

tout député ayant siégé dans les deux législatures de 1885-1887 et 1889-1893 soit inéligible aux prochaines élections générales. Voilà qui est net et qui eût empêché plus d'un député d'être béjaune devant le prochain scrutin. Les électeurs ne seront pas tendres, en effet, pour ceux qu'ils soupçonneront de *panamisme*. Mais la bonne plaisanterie de dire à des gens qui sont en place :

— Vous allez déclarer vous-mêmes que vous renoncez à réoccuper votre fauteuil!

(Ce ne sont pas des fauteuils, ce sont des bancs, mais qu'importe!)

On a trouvé M. Le Hérisse facétieux, et sa proposition n'a paru qu'une manifestation ironique, une politique de pince-sans-rire, à la Barrès. Elle était née pourtant d'un sentiment juste. Les électeurs se chargeront en partie de l'appliquer.

En dehors de ces nouvelles politico-judiciaires, de ces scènes de mélodrame, où l'on voit tour à tour Cornélius Herz et M. Andrieux accuser de tentative d'assassinat, le premier, feu M. de Reinach, et le second M. Emmanuel Arène (en vérité, on perd pied dans ces *Aventures de Rocambole*), en dehors de ces complications, explications, convocations, confrontations, je ne vois de nouveau et d'intéressant à Paris que l'exposition, chez Bing, des œuvres du peintre japonais Autamaro et la représentation de l'*Invitée* au théâtre du Vaudeville.

M. de Curel, l'auteur de l'*Invitée*, avait écrit l'*Envers d'une Sainte*. Il vient de nous donner l'*Envers de Miss Mutton*. Sa pièce, c'est *Miss Mutton*, jouée jadis par M<sup>lle</sup> Fargueil sur cette même scène du Vaudeville, mais c'est une *Miss Mutton* écrite par un styliste et un philosophe. L'auteur qui est un nouveau est un jeune sans cheveux gris. Une sorte de gentilhomme campagnard, râblé et robuste, à la Maupassant, et qui a, dit-on, une centaine de mille livres de rentes, ce qui est agréable pour un auteur dramatique. Incontestablement ses œuvres révèlent un tempérament d'homme de théâtre. De plus, un penseur. Tout cela manque un peu de larmes. *Miss Mutton* poussait plus aux *mouchoirs*. Mais c'est sobre, et c'est élevé.

Autamaro est plus pittoresque. Son exposition est le triomphe d'Ed. de Goncourt, qui a écrit l'histoire de ce Japonais, et de Pierre Loti qui va voir sa *Madame Chrysanthème* transformée en opéra-comique. Quand je dis qu'il va la voir, il est bien capable de ne pas même quitter sa maison d'Hendaye pour venir assister à l'ouverture du Théâtre-Lyrique installé par M. Détrouyot dans la salle de la Renaissance.

Un nouveau théâtre, en effet, ce Théâtre-Lyrique! La musique devient partout souveraine. M. Porel en eût mis dans la *Fille à Blanchard* qu'on vient de représenter à l'Odéon, et qui est surtout intéressant — pour la chronique — parce que M. Humblot, un des auteurs, était deux fois jugé, ce 21 janvier dernier (Louis XVI ne le fut qu'une fois) — et par le public à l'Odéon, et par le président d'une chambre correctionnelle au Palais de Justice.

Il s'agit, dans la *Fille à Blanchard*, d'une fille qui épouse, de par la volonté paternelle, un paysan qu'elle n'aime pas. L'auteur, un des auteurs de la *Fille à Blanchard*, avait, pour rester fidèle à une adorée, rompu des fiançailles; mais, sur la dot de sa future femme, il avait touché deux mille francs, que lui réclamait tout naturellement celle qui devait être, allait être sa belle-mère.

Je ne note, en passant, ce coin de mœurs littéraires, que parce que la défense de M. Humblot est intéressante:

— Je n'ai pu rendre encore ces deux mille francs parce que je comptais sur les droits d'auteur de la *Fille à Blanchard*. M<sup>me</sup> Segond-Weber, qui s'est quasi brisé la tête en répétant ma pièce, en a retardé la première représentation. C'est ce soir que l'Odéon joue la *Fille à Blanchard*. Sur les droits que me rapportera mon drame, je paierai, capital et intérêts.

C'est ce qu'a approuvé le tribunal. Mais n'est-ce pas curieux ce drame de la vie réelle se superposant au drame du théâtre, et l'auteur acquittant la dette de réalité avec l'argent produit par le rêve? Il devait être doublement ému pendant que le théâtre jouait sa pièce, et je lui souhaite un double succès (il l'a eu) devant les deux juridictions qui ont eu à décider de son sort, le même jour. Avouez, du moins, qu'un tel cas n'est point fréquent!

Scribe, le vieux Scribe, démodé et calomnié, Scribe, qui ne passait, lorsqu'il donnait ses pièces,

que devant une juridiction, Scribe a inventé un mot ou du moins en a fait l'étiquette d'une pièce: *La Camaraderie*. On aurait grand tort de la reprendre, car je ne sais pas si les amis sont nombreux en ce monde, mais les camarades y sont rares. Et pourtant voici la fête de la camaraderie, cette Saint-Charlemagne dont je parlais tout à l'heure.

Fête des collégiens, fête des professeurs. Après le champagne universitaire, sorte de *coco* économique qui arrose les harangues du banquet des élèves, les professeurs se réunissent en un autre banquet présidé par le proviseur et l'on boit à la prospérité du lycée. Tous ces banquets, qui ne valent pas celui de Platon, amusent peu les élèves que les professeurs surveillent et les professeurs que le proviseur regarde. Mais on a eu sa *Saint-Charlemagne*, on est fier de s'être assis à cette table d'honneur. On a même, quand on est poète dès la rhétorique et la philosophie, tiré un petit papier de sa poche et lu aux camarades des vers plus ou moins gais, émaillés de citations latines.

Cela fera plus tard partie du lot que l'on appelle les *souvenirs de collège*, et lorsqu'on se retrouvera aux banquets d'anciens élèves du lycée, on se rappellera ces alexandrins, ces agapes, ce champagne d'autrefois! Ah! les banquets d'anciens élèves! C'est comme un vaste miroir où l'on se regarde vieillir. Quand on revoit, obèse ou miné par l'amaigrissement, le camarade des années de jeunesse, qu'on a connu rose, souriant, alerte, on se dit en hochant tristement la tête:

— Peste! Le temps ne m'a-t-il pas plus épargné que lui?

Le temps n'épargne personne. Il fait des cheveux gris de tous les cheveux blonds ou noirs. Il les fait gris ou blancs quand il ne les arrache pas. O les fronts terriblement chauves de mes camarades, de mes voisins du banc de classe! Voilà ce qu'a fait d'eux la vie quand elle ne les a pas abandonnés à la mort. Je ne sais rien de plus mélancolique que ces réunions dont le but est de resserrer les liens de la *vieille amitié*. Que ne garde-t-on simplement le souvenir des camarades d'autrefois, des camarades jeunes, ardents, vibrants, chevelus, au lieu d'aller se heurter à ces poussahs ou à ces squelettes qui disent de vous, tout bas — et même quelquefois tout haut:

— Ce pauvre X!... Combien décati! Quel changement! Quelle ruine!

Quoi qu'il en soit, la Saint-Charlemagne est un événement, même à côté de ces gros événements qui sont la maladie de M. Jean de Reszké et le succès de M<sup>lle</sup> Delna dans *Werther*.

— Rechantera-t-il?

— Ne rechantera-t-il pas?

C'est de M. de Reszké qu'il s'agit. On pourrait croire qu'on parle de quelque administrateur du Panama. M. de Reszké rechantera, mais on ne peut lui demander de briser sa voix pour le plaisir de ceux qui veulent l'entendre.

Ce silence est une déception pour une bonne partie du public, comme la mort de M<sup>me</sup> Haentjens est un deuil pour le *high-life* bonapartiste. M<sup>me</sup> Haentjens était la fille du maréchal Magnan que je revois grand, superbe, très bel homme avec des oreilles garnies de touffes poilues, me mettant sur la tête une couronne de papier vert à une distribution de prix.

Avant d'être maréchal de Napoléon III, il avait déposé, devant la Cour des Pairs, contre le prince Louis-Napoléon, son futur souverain. Celui-ci ne lui avait pas gardé rancune de certaine épithète sonore et insolente. Peut-être, pendant que Magnan déposait, se disait-il, en frisant sa moustache: « Toi, tu me serviras un jour! »

Il était superstitieux. On arrive à tout quand on a foi en soi-même et qu'on sait où l'on veut aller. Le prince, transporté à Ham, en voiture cellulaire, demandait, pendant un relai, au fonctionnaire qui l'escortait:

— Où sommes-nous ici?

— A Compiègne!

— Tiens, Compiègne! J'y suis venu enfant, avec mon oncle.

Puis, doucement:

— J'y reviendrai empereur!

On me cite un mot d'un haut personnage qui ne vaut pas celui de Napoléon III, mais qui est joli:

— C'est intolérable si 93 s'attaque maintenant à l'aristocratie républicaine!

RASTIGNAC.

## LA DERNIÈRE VIGNE

NOUVELLE CHARENTAISE

Fin. — Voir nos deux derniers numéros.

## V

Mais on était aux derniers jours de juin. Il n'y avait plus de temps à perdre si Labat voulait que le dieu des moissons et des pampres, comme disait Lecoultre, vint au secours du Préchâlard. La saison s'annonçait mal. Toute illusion était désormais impossible.

Aussi, en voyant de tous côtés l'aspect malingre des feuilles déjà flétries et brûlées, le vieux déclara que maintenant « il voulait bien... »

Il voulait bien... Entendons-nous : il ne fallait pas s'attendre à le voir se ruer à genoux et prier follement, de toute son âme désolée, sans mesurer ses adorations et doser sa ferveur : il n'avait point l'intention de se jeter pour le restant de ses jours dans une piété prodigieuse et irraisonnée. Ce qu'il voulait était bien précis : sauver le Préchâlard. Mais... donnant, donnant, n'est-ce pas ? C'était un marché qu'il voulait bien conclure avec le dieu des vignes, — comme on fait dans les foires, en frappant à tour de bras dans les mains calleuses, — mais il était bien convenu que si le Préchâlard crevait, le pacte était rompu, « rien ne tenait plus », et le vieux retournait à ses jurons jusqu'à ce que la mort lui fermât la bouche. Un simple marché. Son âme, naïvement païenne, n'avait jamais compris autrement la prière : comme tous ceux de sa race, il n'eût pu concevoir la piété sentimentale des pauvres gens, qui prient par amour, suivant l'instinct de leurs âmes, dont rien ne peut décourager l'élan vers Dieu, tant c'est chose naturelle, irrésistible.

Du reste, Labat avait confiance dans le succès, rassuré par l'exemple du père Ravenaud, un vieil impie comme lui — jadis. Dame ! ce n'était pas chose banale et négligeable que de voir le vieux Labat s'agenouiller et marmotter des prières devant une image sainte. Pareil hommage était une conquête dont le ciel devait se montrer flatté, et le vieux l'entendait bien ainsi, persuadé que sa prière ne passerait pas inaperçue, que sa voix sonnerait bien haut dans le grand concert des supplications humaines.

.... Il eut d'abord beaucoup de peine à s'agenouiller devant la cheminée, car ses grandes jambes, raidies par l'âge, avaient depuis longtemps perdu l'habitude des genuflexions, et ses articulations craquaient douloureusement, avec le bruit d'une cassure. Une fois là, comme s'il craignait d'être surpris, bien vite, bien vite, il fit son vœu : quelques mots précis comme les termes d'un contrat, un grand signe de croix, gauche et hésitant, puis le vieux se releva en s'accrochant à la cheminée de ses mains tremblantes, et il partit, la tête basse, se sentant malgré tout lâche et comme dégradé par cette capitulation... Oh ! la bonne et pure prière ! Et de quel vol léger, dégagée des cupidités et des égoïsmes, elle allait ouvrir ses ailes et monter au ciel — tout droit, comme une flèche d'or !

Mais Godinot et Tiphon-Galaine revinrent à la maison, toujours les mêmes, le blasphème aux lèvres. Alors Labat fut très ennuyé, bien convaincu que son vœu serait nul, si sa maison restait, comme autrefois, un repaire d'athées et de « saereurs ». Ne voulant pas d'explications, il prit le parti de s'absenter, et, au moment où les autres devaient venir, il partait, un bâton à la main, descendait jusqu'à la Charente, et là, prenant un bateau, comme pour pêcher, tendre des verveux — des *carvolettes*, comme on dit là-bas — il allait se cacher dans les îles, jusqu'au soir. Il ne s'y ennuyait pas, et même la solitude, l'intime frôlement des herbes et des branches, lui plaisaient, car, chose étrange, son âme dure de paysan percevait à présent des sensations délicates et subtiles, comme si le chagrin l'avait attendrie et affinée. Il avait pris l'habitude des longues rêveries, mais sa pensée ne s'éloignait guère du Préchâlard : elle en faisait éternellement le tour, du vol circulaire des oiseaux de nuit, et Labat, hanté par de lointains souvenirs d'images pieuses, voyait sa vigne verdoyante, chargée de raisins, et, au-dessus, dans une déchirure de nuage, une figure de vieillard barbu, dont les gros yeux versaient à la terre la fécondité et la richesse...

Au bout de quelques jours, Godinot et Tiphon-Galaine ne revinrent plus : ils avaient été sacrer ailleurs.

Tous ces changements n'avaient pas échappé à

Mariette. Elle en avait été très intriguée. Tout d'abord elle repoussa l'idée — c'était si peu vraisemblable ! — que Labat était en train de renier son passé d'impie : comment supposer que la grande Vierge en plâtre de sa chambre, au front énigmatique et impassible, avait écouté les marchandages du vieux, gardant après ces prières sa blancheur pure et banale ? Elle remarqua cependant qu'il évitait de jurer, comme autrefois, à tout propos, qu'il ne la raillait plus sur sa piété ; il suivait au contraire avec une curiosité discrète ses allées et venues de la maison à l'église du bourg, et c'était tout simplement, sur un ton poli, qu'il lui disait, en lui voyant mettre sa coiffe :

— Vous allez aux vêpres, Mariette?... Pourquoi a-t-on sonné les cloches ce matin ?

Et il semblait heureux qu'elle lui répondit, comme si la régularité de toutes ces choses entraînait désormais dans l'agencement nouveau de sa vie. Alors elle perdit peu à peu la défiance hostile qu'elle avait toujours montrée à l'égard du vieux. Leurs relations devinrent affectueuses, leur intimité ne fut plus troublée par ces brusques rages d'impiété autrefois si douloureuses au cœur de Mariette. Elle attribua cette amélioration au départ de Godinot et de Tiphon-Galaine, dont elle ne parlait jamais, de peur d'éveiller chez Labat le désir de les revoir. Puis, à force de resasser dans sa tête toutes ces choses surprenantes, elle finit par y voir la main de Dieu. Lui seul pouvait ainsi manier cette nature rebelle et transformer le vieil impie avec l'insensible douceur de sa toute-puissance, sans qu'on entendit dans son cœur le grondement d'une révolte.

Alors elle résolut d'aider, discrètement, la conversion tardive que son flair de dévote avait devinée. Pour cela, elle eut recours à des stratagèmes d'une habileté caudine : elle oublia son livre de messe dans la cuisine, négligea d'emporter la clé de sa chambre, et même, quand elle entendait le vieux dans le corridor du premier, elle entrebâillait la porte de sa chambre, laissant apercevoir la blancheur provocante de la Vierge en plâtre, et elle se tenait cachée derrière les rideaux, guettant l'âme du vieux.

Mais Labat se méfiait : quand il ne l'avait pas vue partir pour le bourg, il n'entraît pas.

Comme il ne fréquentait plus quasiment personne, il ignorait ce que devenait le Préchâlard, se gardant bien, dans ses promenades, de passer à portée du fameux clos. Il voulait attendre jusqu'au mois d'août. D'ici là, la vigne aurait le temps de guérir. Et, malgré sa curiosité, il se tint parole. Ce ne fut que le 1<sup>er</sup> août, un dimanche (dès l'aube, il est vrai, car il n'avait pas dormi de la nuit), que Labat se rendit au Préchâlard : il allait savoir, enfin !

Il fit le tour du coteau sur lequel s'élevait le glorieux vignoble, de façon à l'apercevoir tout d'un coup, quand il serait en haut de la butte. Et, en effet, il l'embrassa d'un seul coup d'œil, d'un seul... — oh ! il était inutile de regarder plus longtemps pour être fixé — et il s'enfuit comme un fou, battant l'air de ses grands bras maigres, tandis qu'un torrent de jurons, enmagasinés depuis des mois, s'échappait de ses lèvres blêmes et tremblantes...

## VI

Quand Mariette rentra de la messe, elle monta tout droit à sa chambre, pour quitter sa coiffe à rubans et reprendre sa robe de la semaine. Du bout du corridor elle aperçut la porte entr'ouverte : alors le cœur lui battit très fort, et, pensant que le vieux était peut-être là, à prier, elle s'avança tout doucement, sur la pointe du pied.

Mais, quand elle voulut pousser la porte, pour entrer, elle sentit qu'il y avait derrière quelque chose qui résistait : elle regarda...

Etendu tout de son long sur le plancher, dont il couvrait la moitié de sa grande carcasse étalée en X, Labat ne bougeait plus, comme foudroyé. Autour de lui c'était un éparpillement effroyable de morceaux de plâtre et de verre, car il ne restait plus rien de tous les objets de piété qui garnissaient autrefois la cheminée, et tout avait disparu dans un pillage de vandale ; tout, depuis les fleurs sous globe, jusqu'aux anges en biseau des deux bénitiers. La vierge avait dû être frappée avec le plus de rage, car on ne pouvait en distinguer, dans les débris broyés et piétinés, qu'un morceau d'écharpe bleue...

Mariette demeura quelques instants immobile et muette, promenant un regard idiot sur sa pauvre

chambre dévastée, et il lui sembla qu'elle serait morte de l'immense douleur qui l'étouffait, si, brusquement, deux jets de larmes n'avaient jailli de ses yeux, tandis qu'une plainte à peine articulée se pressait sur ses lèvres : « Ah ! mon Dieu !... Ah ! mon Dieu ! » Alors elle sortit, pour appeler des voisins au secours ; mais elle s'arrêta bientôt, prise d'une honte à l'idée de montrer au monde le pillage sacrilège de sa chambre. Elle revint sur ses pas, saisit le vieux sous les bras, le traîna dans le corridor, et, après avoir fermé la porte de sa chambre, elle sortit en courant. Des gens passaient, venant de la messe : elle les appela.

Une fois sur son lit Labat revint à lui : il rouvrit les yeux, remua péniblement les paupières et voulut parler ; mais il ne put que faire entendre un son rauque en tournant dans sa bouche sa langue épaissie : c'était une attaque de paralyse...

« Ah ! mon Dieu !... Ah ! mon Dieu ! » répétait toujours Mariette affolée, et, tout en s'empressant autour du malade, elle se reprochait de ne pouvoir penser qu'à sa chambre, dont elle voyait toujours le plancher couvert de plâtre égrasé ; il lui vint un flot de larmes en retirant au vieux ses gros souliers, dont les elous étaient tout blancs du broiement de ses statuettes...

Pendant plusieurs jours Labat ne put se lever. Quand il quitta le lit, il fallut bien reconnaître qu'il déraisonnait : il était tombé en enfance. Il ne se souvenait plus de rien, et il regardait Mariette tout naturellement, comme si le drame de la chambre et des statues brisées n'avait jamais eu lieu. Mais son corps parut bénéficier de ce repos complet de l'esprit : les forces lui revinrent assez pour qu'il pût au bout de quelque temps reprendre ses courses à travers champs. Encore amaigri par sa maladie, il semblait avoir grandi de quelques pouces, et c'était quelque chose comme une apparition fantastique que la rencontre de ce grand vieux décharné, qui arpentait les vignes phylloxérées du même pas lent et douloureux, fixant sur la terre ingrate l'éternel reproche de ses yeux hébétés...

Cependant une idée, une seule, avait survécu à la débâcle de son intelligence, et elle s'était installée à demeure dans ce grand cerveau vide, dont elle faisait vibrer sans cesse les parois, comme les murs d'une maison déserte. C'était l'idée de l'instituteur de la Vieuxville, et, du matin au soir, en marchant à travers les vignes mortes, dans la terre sèche et caillouteuse, Labat songeait à la résurrection promise, le jour où le pied des ceps baignerait dans le sang des hommes.

## VII

En se levant, Mariette fut surprise de voir la chambre de Labat toute grande ouverte : le lit n'était pas défait. Elle parcourut toute la maison, visita les greniers, les chais : personne ! le vieux avait dû sortir la veille au soir, lorsqu'elle dormait...

Alors Mariette prit avec elle deux voisins, et l'on se mit à explorer les champs, où Labat avait l'habitude de faire sa promenade quotidienne.

Ils s'arrêtaient de temps à autre, et, faisant un cornet de leurs deux mains, ils « louchaient » le vieux de toutes leurs forces : ces appels sonnaient tristement dans la campagne déserte, car le dimanche avait dépeuplé les champs. Ils ne rencontrèrent qu'une petite fille qui gardait une vache : elle n'avait rien vu.

— M'est avis, dit Mariette, qu'on le trouvera au Préchâlard.

Et, en effet, ils le trouvèrent au Préchâlard. A quoi bon chercher ailleurs ? C'était bien là qu'il devait venir mourir, le vieil amoureux, dans sa dernière vigne, comme ces vieillards gâteux qui se suicident chez leur maîtresse infidèle. Il était assis au pied d'un cep, la tête retombée sur la poitrine ; en le relevant, ils virent qu'il avait, au-dessous du cœur, plusieurs petites blessures, faites de la pointe d'un couteau, par une main trop faible : le sang avait coulé, goutte à goutte, jusqu'à la terre où plongeaient les racines mortes de la vigne...

Et c'était une dérision lamentable que le suprême effort de cette tendresse, quand on voyait les quelques caillots de sang pauvre qui s'étaient figés à la surface du sol. Non, non, ce n'était pas de ce sang-là, pâle et glacé, qu'avait parlé l'instituteur de la Vieuxville, et, pour régénérer la terre épuisée, il eût fallu la pourpre chaude et fumante des cœurs de vingt ans !

ERNEST RIVAUD.



G. MONTBARD  
93

L'AFFAIRE DU PANAMA. — Arrestation de M. Cornelius Herz, à Bournemouth.



L'hôtel de Tankerville, à Bournemouth : entrée sur la rue.  
D'après une photographie de notre envoyé spécial.



L'hôtel de Tankerville, à Bournemouth : vue prise du jardin.  
D'après une photographie de notre envoyé spécial.



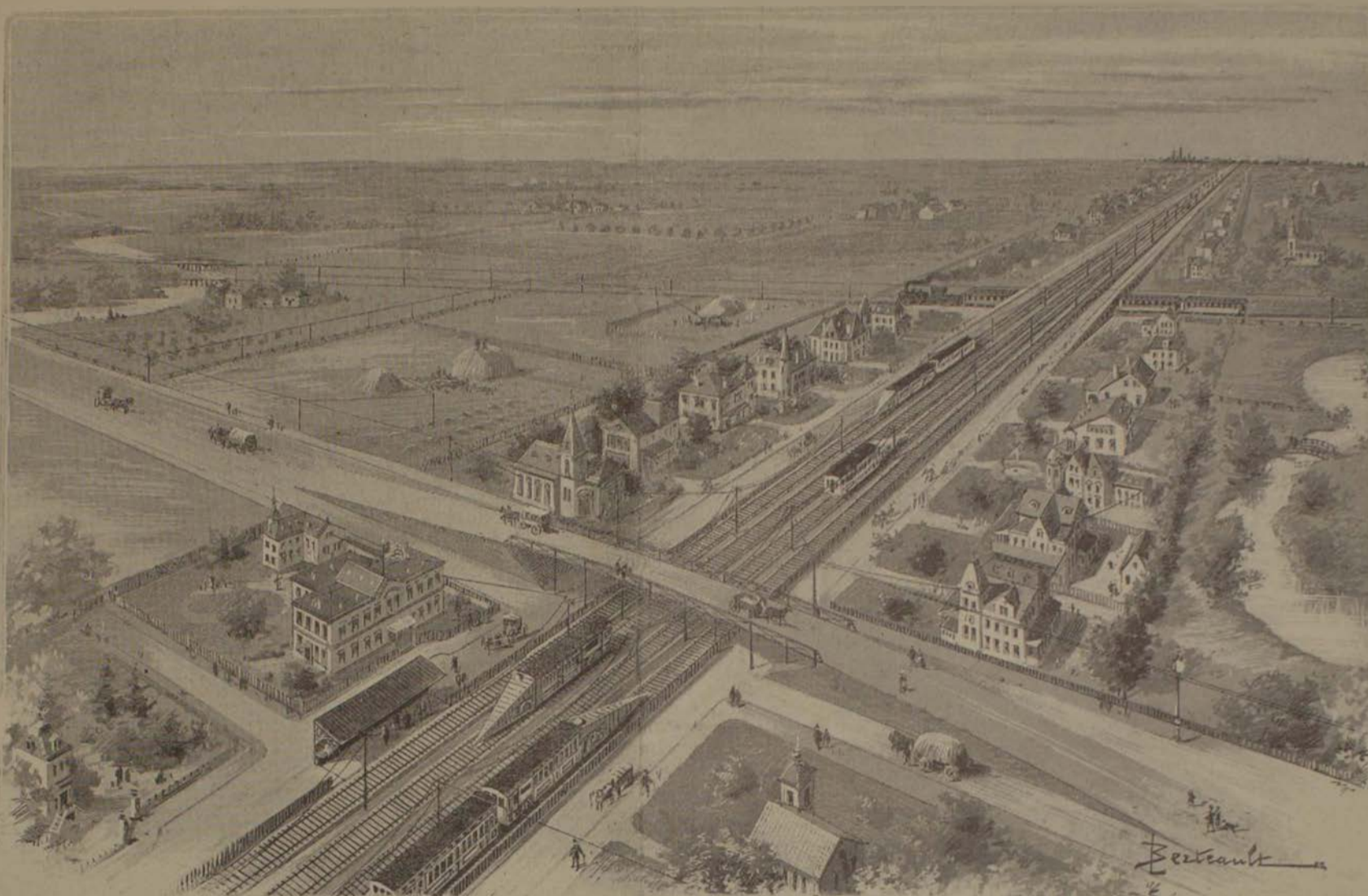
Vue générale de Bournemouth. — Photographie Debenham et Gould.



La plage de Bournemouth. — Photographie Debenham et Gould.

## LES TRAINS ÉLECTRIQUES

(Voir notre dernier numéro.)



Vue du chemin de fer électrique projeté de Saint-Louis à Chicago.

Les essais de la Compagnie du chemin de fer du Nord. — Ainsi que nous l'avons dit dans notre précédent article, la Compagnie du chemin de fer du Nord a entrepris une série d'intéressants essais en vue d'établir la locomotion électrique sur son réseau. D'après ce que nous croyons savoir, M. A. Sartiaux, l'ingénieur éminent qui dirige ces travaux, ne se propose pas, tout d'abord, de réaliser les vitesses de 120, 150 ou 200 kilomètres à l'heure qui sont l'idéal et le but final des recherches sur l'application de l'électricité au matériel des voies ferrées. Le programme des essais de la Compagnie du Nord est principalement d'obtenir une vitesse constante de 90 kilomètres à l'heure, par exemple, indépendante des accidents de terrain et cela en ne dépensant pas de puissance de traction inutile : ce serait déjà un beau résultat acquis au point de vue de la réduction du temps des parcours. Mais, en second lieu, il est fort intéressant et fort utile de se rendre compte de la façon dont se comporteront les machines dynamo-électriques employées dans ces conditions toutes différentes de celles où elles se trouvent dans les installations fixes.

C'est aux accumulateurs électriques, du type connu sous le nom de type Laurent-Céty, que la Compagnie du Nord a eu recours ; nous trouvons là, réalisé, le deuxième mode d'emploi de l'électricité que nous avons indiqué dans le programme général de ces recherches techniques.

La locomotive électrique d'essai de la Compagnie du Nord est bien modeste : elle se compose tout simplement du bâti à trois essieux d'une ancienne locomotive à vapeur, du type Mammoth, arrivée à sa limite d'usure. Les roues de ce bâti ont 1 m. 40 de diamètre. Quatre machines dynamo-électriques motrices sont calées sur les essieux, à l'extérieur des roues, et leur anneau extérieur ou *inducteur* est suspendu au châssis par de forts ressorts destinés à neutraliser les trépidations. Chacune de ces machines développe normalement une force de 30 chevaux, qui peut être portée à 100 chevaux par machine au moment du coup de collier ou démarrage et à 60 chevaux lorsqu'il s'agit de gravir une rampe. Nous n'avons pas à décrire ici les dispositions ingénieuses au moyen desquelles on obtient,

d'une façon simple et certaine, ces variations de puissance impossibles à réaliser avec les machines à vapeur.

Les accumulateurs électriques, au nombre de 80 éléments, pèsent, avec les bacs qui les contiennent, leurs acides et leurs accessoires, 18,000 kilogrammes environ. Une batterie d'accumulateurs de ce genre permet de marcher sans interruption pendant 5 heures et de parcourir plus de 200 kilomètres.

La locomotive électrique se complète par un frein électrique puissant et par un sifflet également électrique dont l'étude est des plus ingénieuses.

Il est superflu de dire que la locomotive et le train qu'elle remorque sont éclairés par l'électricité.

Telles sont les bases des essais en cours par les soins de la Compagnie du chemin de fer du Nord. Ces bases sont volontairement restreintes et l'on n'y trouvera pas les révélations sur les vitesses extrêmes auxquelles on pouvait s'attendre tout d'abord ; mais il faut bien remarquer qu'il ne s'agit ici que d'essais menés avec d'autant plus de prudence que rien dans le passé n'instruit nos ingénieurs sur ce qui peut se produire dans les conditions nouvelles où ils se trouvent placés.

L'étude de MM. H. Bonneau et E. Desroziers relative au réseau de Paris-Lyon-Méditerranée. — MM. H. Bonneau, sous-chef de l'exploitation de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée, et E. Desroziers, ingénieur civil des mines, ont envisagé le problème de la traction électrique des trains de chemins de fer sous son troisième aspect. Laissant de côté la production du courant électrique sur la locomotive même, comme l'a fait M. J.-J. Heilmann, écartant les accumulateurs électriques qu'ils considéraient comme trop lourds à traîner dans l'état actuel du progrès de ces appareils, ils pensent que, pour les lignes à nombreux express, le meilleur moyen pour envoyer le courant électrique à la locomotive consisterait à produire ce courant dans des usines fixes placées le long de la voie : les locomotives, munies des machines électriques voulues, le recueilleraient au moyen de frotteurs, de brosses, de balais ou de galets roulants sur les con-

ducteurs chargés de transporter à distance la puissante force motrice.

Dans ce cas, par conséquent, la locomotive et les wagons qu'elle traîne ne porteraient que les machines dynamo-électriques motrices calées sur leurs essieux. Le courant pourrait être distribué par des files de vieux rails isolés électriquement du sol ; il serait produit, soit par des machines à vapeur fixes établies dans des stations espacées le long de la ligne, soit par des machines hydrauliques, lorsque l'on se trouverait à proximité des chutes d'eau. Les anciennes locomotives à vapeur elles-mêmes — décadence et grandeur ! — descendues de leurs châssis et immobilisées dans des usines, serviraient probablement, avec une grande économie, à faire tourner les machines dynamo-électriques productrices du courant. Ce n'est point là une utopie. Pendant le siège de Paris, en 1870-71, ce sont les locomotives emprisonnées dans la ville qui ont servi, précisément de cette façon, à moulinier le grain destiné à la fabrication du triste et héroïque pain du siège ; on leur fera tout aussi bien moulinier, dans les jours de paix et de progrès, de l'électricité.

Les accumulateurs électriques ne seraient pas, d'ailleurs, entièrement condamnés dans ce système. De même que dans les stations d'éclairage électrique, ils serviraient de réserve pour assurer, en tous cas, la continuité et l'élasticité du service.

Ce système présente, comme les précédents, une traction beaucoup plus douce pour les voies : il permettrait de développer électriquement, à de très grandes vitesses, une puissance bien supérieure à celle des locomotives à vapeur de même poids. Sans presque modifier l'état des voies, on réaliserait aisément les vitesses constantes et régulières de 100 à 120 kilomètres à l'heure, supérieures de moitié aux vitesses moyennes actuelles de nos express, et l'on mettrait, tout d'abord, Paris, comme nous l'avons dit, à 9 heures de Marseille ; puis viendraient, en consolidant les voies et en profitant de l'expérience acquise, les vitesses de 150 kilomètres à l'heure que l'on peut, dès maintenant, envisager avec certitude pour l'avenir.

Telles sont les grandes lignes du projet tracé par MM. Bonneau et Desroziers.



Voyons maintenant ce qui se prépare en dehors de la France dans le même ordre d'idées.

*Le projet de chemin de fer électrique entre Vienne et Budapest.* — Dès l'an dernier, M. Kepes a présenté au ministre du commerce une demande de concession préliminaire pour un chemin de fer à deux voies, à traction électrique, allant de Pesth à Presbourg. Le tracé serait parallèle à la ligne des chemins de fer de l'Etat et comporterait 38 stations jusqu'à la frontière hongroise.

Le système proposé est analogue à celui qu'envisageait MM. Bonneau et Desrozières, c'est-à-dire que la locomotive électrique et ses wagons porteraient seulement des appareils électriques moteurs; quant au courant électrique, produit dans des stations fixes espacées le long de la voie, il serait transporté par les rails eux-mêmes convenablement isolés. La longueur du trajet est de 250 kilomètres qui seraient parcourus en une heure et demie pour commencer, soit à la vitesse de 168 kilomètres à l'heure, mais avec le désir et l'espérance de la porter bientôt à 200 kilomètres à l'heure.

Ce projet a été fort discuté en Autriche; il en est résulté qu'en dehors des conditions financières que nous n'avons nullement à examiner ici, il est certainement réalisable. Certes, les expériences pratiques en apprendront plus, en cette matière, que toutes les déductions théoriques; mais il est déjà intéressant de constater que, dans une étude technique approfondie, on ne s'est point heurté à des difficultés insurmontables.

*Le chemin de fer électrique de Saint-Louis à Chicago.* — Les ingénieurs américains, avec leur grande renommée d'audace et leur goût bien connu pour l'innovation, ne pouvaient laisser à l'ancien monde le soin et, peut-être, la gloire future, d'avoir seul étudié l'application de la traction électrique aux chemins de fer. Ils se sont souvenus qu'ils étaient du pays d'Edison et que la moitié des innombrables tramways qui desservent leur territoire sont déjà mus par l'électricité.

Un important projet de chemin de fer électrique entre Saint-Louis et Chicago, sur 420 kilomètres de longueur, a donc été établi et décrit par notre confrère électrique l'*Electrical World* de New-York. Notre dessin en donne un aspect général imaginé, bien entendu, d'après les conceptions techniques des ingénieurs. Il a été fort question de le construire et de l'inaugurer au cours de l'Exposition de Chicago. Les Américains réaliseront-ils leur programme à cette époque? On ne peut ni l'affirmer ni le nier lorsque l'on considère les moyens d'action puissants dont ils disposent et leur désir de voir les grandes vitesses idéales réalisées aux Etats-Unis avant que les espérances conçues en Europe n'aient abouti.

La ligne de Saint-Louis à Chicago serait parcourue à la vitesse de 160 kilomètres à l'heure, pouvant être portée, par la suite, à 200, 220 et 250 kilomètres lorsque les conditions pratiques de fonctionnement seraient approfondies. Elles seraient à quatre voies, dont deux réservées au trajet direct et aux vitesses extrêmes, les deux autres comportant, une vitesse moindre, quoique déjà considérable, et des arrêts.

Cette grande voie ferrée, presque en droite ligne, continuerait, dans l'esprit de ses promoteurs, une sorte d'énorme boulevard entre Saint-Louis et Chicago sur les 420 kilomètres qui les séparent; les conducteurs électriques transportant le courant le fourniraient également aux riverains sous forme de force, de chaleur et de lumière, pour toutes sortes d'usages domestiques, industriels et agricoles.

Ce projet est un des plus complets qui aient été étudiés. Il s'appuie sur des expériences faites à Laurel, aux Etats-Unis, dès 1889, sur une voie d'essai circulaire. Un train électrique composé d'une locomotive et de deux wagons atteignit la vitesse de 110 milles, soit 186 kilomètres à l'heure. Les inconvénients observés au cours de ces essais provenaient de ce que la voie était en courbe et de nouvelles tentatives ont été faites sur une voie, en ligne droite, de 4 milles de longueur; la vitesse devait y être poussée à 192 et 240 kilomètres à l'heure. Le procès-verbal n'en a point été publié, mais ces expériences ont vraisemblablement réussi, car elles paraissent avoir servi de base au projet de chemin de fer électrique de Saint-Louis à Chicago. Les professeurs Henry A. Rowland et Louis Duncan, de l'université John Hopkins, dont la compétence est estimée et la renommée grande aux Etats-Unis, ont donné, à ce sujet, une approbation tout au moins encourageante pour les promoteurs.

*Les locomotives en taille-vent.* — Dans toutes les expériences qui se font ou se projettent, en Europe ou aux Etats-Unis, relativement à la traction électrique sur les voies ferrées, on suppose toujours, d'une part, que les wagons du train sont attelés les uns derrière les autres, intimement, autant que possible, sans intervalle ni solution de continuité, d'autre part que l'avant des locomotives est taillé en forme de bec ou de proue, ou, suivant l'expression technique, en taille-vent. C'est que cette disposition relativement peu importante lorsqu'il s'agit de trains marchant à des vitesses modérées devient d'une importance extrême pour les grandes vitesses envisagées. Il faut, en effet, éviter, ou plutôt diminuer la résistance opposée par l'air, laquelle croît, avec l'augmentation des vitesses, d'une façon hyperbolique. Chose curieuse, on avait songé à disposer ainsi les locomotives en taille-vent dès l'origine de la création des voies ferrées; on y renouça en raison du faible avantage que l'on en retirait à des vitesses ne dépassant guère 50 kilomètres à l'heure; mais on y revient maintenant. Avec les locomotives à vapeur fournissant 70, 80 et 90 kilomètres à l'heure, la forme en taille-vent commence à s'imposer; pour les vitesses de 100, 120 et 150 kilomètres à l'heure, elle est essentielle sous peine de subir des effets retardateurs considérables et de consommer inutilement une force motrice coûteuse.

Des expériences ont été faites à ce sujet, notamment sur les chemins de fer de l'Etat français, soit en munissant les locomotives d'un avant-bec, soit en faisant précéder un train à une certaine distance, par une locomotive libre fendant l'air devant lui; ces expériences ont été concluantes.

C'est dans le même ordre d'idées que les vélocipédistes ont soin de se faire précéder par leur entraîneur, toutes les fois qu'ils le peuvent. Un d'entre eux, aux Etats-Unis, M. Johnson, en s'abritant derrière une tôle traînée par un cheval de course, a réalisé, paraît-il, pendant deux minutes environ, la vitesse énorme de 50 kilomètres à l'heure.

Les locomotives électriques seront donc toutes disposées en taille-vent; elles n'auront pas le galbe gracieux et élégant de nos locomotives à vapeur, mais la vitesse et l'économie y gagneront considérablement.

*Les voies électriques.* — Comment seront établies les voies destinées à la traction électrique? Il paraît difficile, sinon impossible, sauf à des heures réservées, d'intercaler entre les trains à vapeur, relativement lents et méthodiques, les express électriques vertigineux. Il faudra donc doubler les voies jusqu'à nouvel ordre et réserver une route spéciale à la vapeur et une autre à l'électricité. Peut-être aussi, les voies électriques, superposées aux voies anciennes, dans des sortes de légers et interminables viaducs en fer, éviteront-elles aux Compagnies le fâcheux envahissement de terrain que nécessiterait le doublement des voies actuelles? C'est toute une intéressante étude à laquelle se livrent, en ce moment, nos ingénieurs et nos électriciens, en ce qui concerne, du moins, la traction électrique en Europe. Au début, à la condition de consolider les voies existantes et de ne pas aller trop vite, en certains points, on trouvera certainement un *modus vivendi* qui permettra de se rapprocher des grandes vitesses souhaitées sans exiger pourtant une rénovation totale et immédiate des anciens réseaux.

*Les vitesses actuelles sur les voies ferrées.* — On aurait tort de considérer comme invraisemblables les vitesses de 150 à 200 kilomètres à l'heure prévues pour la traction électrique si l'on considère ce que donnent et surtout ce que pourraient donner à l'heure actuelle, au simple point de vue de la vitesse, les locomotives à vapeur. Si l'on se limite, en effet, avec la vapeur, aux vitesses moyennes de 65 à 80 kilomètres à l'heure, c'est afin de ménager les voies, les ponts et le matériel roulant lui-même; c'est surtout parce que les systèmes de signaux employés et les freins usités recommandent de ne pas aller plus vite. Mais ces trains mêmes dont la vitesse moyenne est de 70 kilomètres à l'heure atteignent parfaitement, lorsqu'on le veut ou lorsqu'on les laisse faire, des vitesses de 100, 110 et 115 kilomètres à l'heure dans leurs parcours normaux, et l'on pourrait très bien établir des locomotives à vapeur traînant des trains légers qui parcourraient 130 et 150 kilomètres à l'heure. On a signalé aux Etats-Unis, sur de grandes sections, en ligne droite, la réalisation accidentelle de ces vitesses considérables. Mais, avec le matériel actuel lourd, remuant et peu adhérent aux voies, ces vitesses, en même temps qu'elles sont coûteuses et anormales, ne présentent pas les garanties essen-

tielles de sécurité. C'est donc bien à la locomotive électrique qu'il appartient d'intervenir définitivement pour supprimer plus que jamais les distances et apporter à la civilisation universelle qui les réclame tout un nouveau progrès dans ses relations morales et matérielles.

MAX DE NANSOUTY.

## LES LIVRES NOUVEAUX

*Loulette voyage.* par Théodore Cahu (Egypte, Grande-Chartreuse, Londres, Jersey, Bruxelles, Vienne, Venise, Rome, Berlin, Constantinople, l'Algérie, la Tunisie, l'Espagne et le Portugal). 3 fr. 50 (Flammarion).

*La Mandoline.* nouvelles en prose, par Jean Sigaux. Nouvelle édition, avec une couverture illustrée par Bombléd, 3 fr. 50 (Flammarion).

*La Guerre de forteresse.* par le capitaine Danrit, édition illustrée par Paul de Semant, 3 fr. 50 (Flammarion).

*Le Roman d'une impératrice, Catherine II de Russie.* d'après ses mémoires, sa correspondance et les documents inédits des Archives d'Etat, par Waliszewski, avec portrait d'après une miniature du temps. In-8, 8 fr. (Plon).

*Un homme de lettres sous l'Empire et la Restauration* (Edmond Géraud), fragments de journal intime, publié par Maurice Albert. In-18, 3 fr. 50 (Flammarion).

*Nouveaux contes d'un coureur des bois.* par le marquis de Cherville, illustrés par Herber. In-18, 3 fr. 50 (Flammarion).

*Récits intimes.* par Charles Dolfus. In-18, 3 fr. 50 (P. Ollendorff).

*Mon Nom* (les petits côtés du divorce), par Aubroise Janvier et Marcel Ballot. In-18, 3 fr. 50 (Ollendorff).

*Le Voyage dans les Yeux.* poésies par Georges Rodenbach. In-16, 2 fr. (Ollendorff).

*Mademoiselle Cléopâtre.* histoire parisienne, par Arsène Houssaye. In-18, 3 fr. 50 (Calmann-Lévy).

*Le Crime de la rue Chanoinesse.* par Albert Bizouard. In-18, 3 fr. 50 (Calmann-Lévy).

*Répertoire détaillé des tapisseries des Gobelins.* exécutées de 1665 à 1892. histoire, commentaires, marques, par E. Gerspach, administrateur de la Manufacture nationale des Gobelins. In-8, 25 fr. (Le Vasseur).

## NOTES ET IMPRESSIONS

### CANDIDATS A L'ACADEMIE

Une œuvre d'art est un coin de la création vu à travers un tempérament.

EMILE ZOLA.

La science est une pyramide dont toutes les assises reposent sur l'observation.

BERTHELOT.

L'âge ne détruit pas la grâce, il la couronne.

H. DE BORNIER.

Enfant, à votre première heure.

On vous sourit, et vous pleurez;

Puissiez-vous, quand vous partirez,

Sourire, alors que l'on vous pleure!

EUGÈNE MANUEL.

L'histoire ne doit ni se laisser envahir par la politique, ni se substituer à elle.

THUREAU-DANGIN.

Le suffrage universel, tel qu'il se pratique en France, n'est souvent qu'une sélection au rebours.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

L'éducation libérale est un privilège, et tout privilège a pour contrepois quelque obligation.

CHALLENEL-LACOUR.

Dans la lutte des passions et des intérêts politiques, il n'y a pas de vérité: c'est ce qui se dit qui est vrai.

HENRI HOUSSEY.

Le temps est le grand pacificateur de nos douleurs et de nos joies.

FERDINAND FABRE.

Le talent est souvent, pour l'Académie, comme le fruit de certains palmiers: quand elle l'a cueilli, l'arbre meurt.

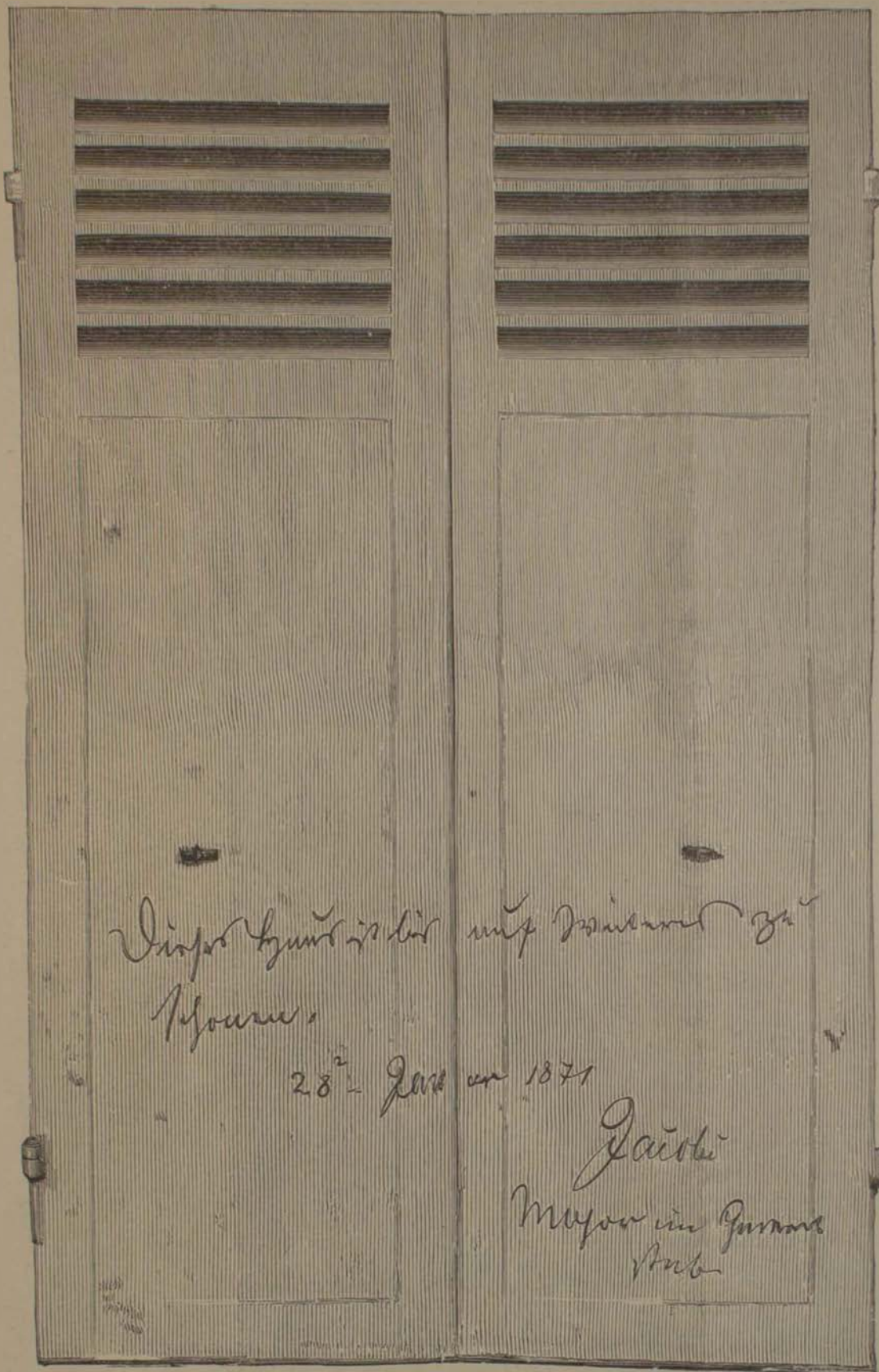
Tel blague l'Académie à vingt ans, qui la brigue à quarante.

G.-M. VALTOUR (non candidat.)



LA BÉNÉDICTION DES JEUNES ÉPOUX

TABLEAU DE M. DAONAN BOUVERET



Le volet de la maison Sévin, avec l'inscription allemande.

#### LES PRUSSIENS ONT-ILS INCENDIÉ SAINT-CLOUD ?

La date du 28 janvier va réveiller sans doute une polémique déjà ancienne entre écrivains français et allemands au sujet de l'incendie du palais de Saint-Cloud. Qui a commis cet acte de vandalisme ? Les Prussiens, par esprit de vengeance et de destruction, affirment les Français. — Nullement, répondent les Allemands. Le château a été éventré et brûlé par les obus du Mont-Valérien.

Sans entrer dans la discussion, nous estimons qu'une autre question bien plus palpitante se posera aux futurs historiens de l'année terrible.

Par qui la ville de Saint-Cloud, presque intacte la veille de l'armistice signé le 28 janvier, fut-elle réduite en un amas de décombres fumants, du 29 janvier au 6 février 1871 ?

S'il est établi que cette œuvre de destruction systématique fut accomplie en pleine suspension d'hostilité et sans prétexte stratégique par les Prussiens, il semblera à beaucoup d'esprits impartiaux que la question de l'incendie du château, explicable comme épisode de guerre, se résoud d'elle-même, et, en tout cas, devient bien secondaire,

Or, nous croyons avoir réuni au sujet de l'incendie de la ville de Saint-Cloud des documents qui ne laissent aucune place au doute. Les voici dans toute leur sincérité.

On sait qu'à l'époque de l'investissement, les habitants de la banlieue et des communes suburbaines s'étaient réfugiés dans Paris, où ils avaient été groupés dans des quartiers distincts, autour de mairies provisoires.

Dès le 15 septembre 1870, la plupart des gens de Saint-Cloud, des Clodoaldiens ainsi qu'ils se nomment, avaient été reçus à Passy où une mairie leur était affectée rue Spontini. Les deux adjoints y siégeaient en permanence, tandis que le maire, le respectable Dr Tahère, qui a laissé parmi ses administrés des souvenirs de dévouement et de bonté encore très vivaces, était resté dans sa commune avec 250 ou 300 personnes que leurs intérêts y retenaient encore.

Après le bombardement du 5 octobre, le Dr Tahère jugeant la situation intenable rassembla ce restant de population, plaça au milieu les malades et les blessés de l'hospice et les conduisit, par le mont

Valérien et Neuilly, à Paris où ils rejoignirent le gros de leurs concitoyens. Seuls vingt-cinq habitants avaient refusé de faire partie de ce dernier exode. Le 12 octobre suivant, ces héroïques entêtés furent faits prisonniers par les Allemands et conduits comme tels à Versailles, avec leur curé, l'abbé Romand.

A partir de cette date, 12 octobre 1870, jusqu'au 29 janvier 1871, lendemain de l'armistice, les Allemands restèrent seuls maîtres de Saint-Cloud et nul témoignage français n'aurait pu être invoqué au sujet de leurs agissements sans le hasard que nous allons raconter.

Un ancien maître couvreur nommé Barba habitait avec sa femme à Montretout. Les époux Barba étaient très liés avec un certain M. Sévin, propriétaire d'un immeuble situé à Saint-Cloud, n° 3, place de l'Église, sur la rampe qui contourne l'Église. Ce dernier leur dit, au début des hostilités : — Vous ne pouvez rester dans votre maisonnette de Montretout, elle est trop exposée au feu convergent des ennemis, venez plutôt chez moi, je vais partir avant que l'investissement soit complet, et vous garderez ma maison ainsi que ce qu'elle renferme. Là, vous serez dans une sécurité relative, abrités de la canonade prussienne par le flanc de coteau auquel est adossée ma maison, et garantis des projectiles venant de Paris par l'église qui forme un rempart de pierre de ce côté.

Les époux Barba se laissèrent convaincre d'autant plus aisément qu'ils n'avaient aucun parent en province, à qui demander l'hospitalité. Quand le Dr Tahère emmena les derniers habitants, ils ne bougèrent pas et furent oubliés. Quand les Allemands firent prisonniers l'abbé Romand et ses 24 compagnons, ils étaient terrés dans leur cave et restèrent inaperçus.

C'est ainsi que, contre toute attente, des yeux français devaient voir ce qui se passerait à Saint-Cloud sous l'occupation prussienne.

Barba est mort le 5 février 1877. Son témoignage ne peut donc être invoqué ; mais, les jours de sa réclusion volontaire et ceux qui suivirent, il avait pris soin de relater quotidiennement les faits qui se passaient autour de lui.

J'ai sous les yeux ce précieux document dont l'authenticité n'est pas niable, car, en dehors de l'affirmation de son détenteur, personne honorable qui le tient directement de l'auteur, nous avons le propre témoignage de M<sup>me</sup> Barba. Celle-ci est encore actuellement pensionnaire de l'asile de vieillards de Saint-Cloud et n'a pas quitté son mari d'une semelle pendant la guerre. C'est une robuste petite vieille de soixante-seize ans, dont l'âge n'a altéré aucune faculté et qui, avec une précision de mémoire parfaite, retrace les événements auxquels elle a été mêlée. Nous avons passé plusieurs heures avec elle, et voici, en substance, ce qu'elle nous a raconté :

— Je suis restée enfermée avec mon mari depuis le 15 octobre 1870 jusqu'au 31 janvier 1871 dans la maison Sévin, n° 3, place de l'Église. Quand tout le monde fut parti de Saint-Cloud et que nous commençâmes à entendre les Prussiens rôder autour de nous, il fut convenu que nous ne mettrions plus le nez dehors, que nous ne ferions ni feu ni fumée pour ne point signaler notre présence. Barba se cachait dans le grenier et moi seule circulais dans la maison pour les soins du ménage. On aurait pu longtemps croire l'immeuble abandonné, car, sur la place, les volets étaient clos et la porte fermée. Personne n'entraît par là. Mais derrière la maison s'étendait un petit jardin séparé d'autres jardins par un mur d'une faible hauteur. Souvent des soldats s'introduisaient de ce côté, soit dans l'espoir de trouver des légumes, soit pour chercher du bois à brûler. A diverses reprises quelques-uns d'entre eux m'aperçurent. Ils restaient stupéfaits comme devant un revenant, puis s'éloignaient sans prononcer une parole.

Un jour je fus surpris par un capitaine qui avait franchi le petit mur avec une patrouille.

— Qu'est-ce que vous fichez là ? me dit-il en français.

Tous les officiers allemands auxquels j'ai eu affaire parlaient français. Vous verrez tout à l'heure que c'est grâce à cela que j'ai pu avoir la vie sauve ainsi que mon mari, dans une circonstance critique. Je répondis à celui qui m'interpellait :

— Eh bien ! nous sommes chez nous et nous attendons la fin de la guerre.

— Il faut vous en aller !

— M'en aller !... je ne saurais où. Et pourquoi faire ? pour que vous brûliez cette maison comme vous avez brûlé les autres là-haut ?...

Je désignais Montretout où ma pauvre maisonnette avait déjà été réduite en cendres.

L'officier répondit :

— Si nous brûlons, c'est sur l'ordre de Versailles.

— Tant pis ! nous resterons, et vous nous brûlerez avec la maison, mais nous ne nous en irons pas.

Il garda un instant le silence, l'air embarrassé.

C'était un grand blond avec des joues roses. Il ne semblait pas très méchant, et, de fait, il ajouta :

— Alors cachez-vous bien, que personne ne sache que vous êtes ici. Surtout pas de feu ! pas de fumée ! car les Parisiens croiraient que nous sommes ici, et ils tireraient sur vous.

La recommandation était inutile. Jamais nous ne faisons de clarté, et nous ne cuisions que la nuit, dans le poêle de faïence de la salle à manger, les galettes de farine qui nous tenaient lieu de pain.

A partir de ce moment commence une période pendant laquelle nous avons atrocement souffert. Pour toute provision nous avions un gros tas de pommes de terre laissées par M. Sévin, et un peu de farine, nous possédions aussi une réserve de biscuit que nous pulvérisions dans un moulin à café pour en faire de la soupe, sans beurre comme bien vous pensez. Mais ce qui nous était le plus cruel, c'était le manque d'eau. Le puits de la maison ne contenait qu'un liquide nauséabond, impossible à consommer. Nous avons donc vécu de la neige du jardin que nous faisons fondre. S'il n'y avait pas eu de neige, je crois que nous serions morts de soif.

Trois mois se passèrent comme je viens de vous le dire. Tous les quatre jours les Prussiens changeaient de garde, c'était le seul spectacle que nous puissions avoir en dehors de celui des incendies que mon mari notait soigneusement sur une feuille.

Le 13 janvier 1871, je m'en souviens comme si c'était hier, une nouvelle patrouille vint fouiller chez nous pour trouver du vin. Elle se composait de quatre hommes qui, bien que simples soldats, parlaient français, et presque sans accent. On ne m'ôttera pas de l'idée que ces jeunes gens-là avaient passé de longues années à Paris comme employés de bureau ou de commerce.

Non seulement ils ne trouvèrent pas ce qu'ils cherchaient, mais la vue de notre dénuement les remplit de pitié.

L'un d'eux me dit :

— Connaissez-vous M<sup>me</sup> Bouland, à Ville-d'Avray ?

— Certainement, répondis-je, je la voyais très souvent avant le siège.

— Eh bien, nous sommes en garnison chez elle et elle a des tas de provisions qu'elle vend aux uns et aux autres. Nous lui en demanderons pour vous et vous les rapporterons dans quatre jours quand nous reprendrons la garde.

Effectivement, le 17 ils revinrent m'apportant un gros pain à eux dont ils me firent cadeau, plus une livre de lard, une livre de beurre, des oignons et du fromage fournis par M<sup>me</sup> Bouland à qui je les ai payés plus tard six francs.

J'ai bien fait des diners depuis le 17 janvier 1871, mais aucun ne m'a procuré la satisfaction que j'ai ressentie devant la soupe à l'oignon que nous fîmes, Barba et moi, ce jour-là.

Nos bienfaiteurs avaient promis de nous ravitailler de nouveau quatre jours plus tard, mais, entre temps, survint l'affaire du 19, l'attaque de Montretout, et nous ne les revîmes plus. Peut-être ont-ils été tués en défendant le parc.

Avant d'arriver à la fin de notre détention il faut que je vous signale encore deux grands dangers auxquels nous avons échappé. Le 31 décembre un obus tiré sur l'église avait éventré la maison, percé les murs intérieurs, et était venu mourir sur le bois de notre lit qu'il fendit en deux. Les obus ne mettaient pas le feu, et ceux qui prétendent que les incendies sont une conséquence du bombardement ne savent pas ce qu'ils disent.

Le second danger qui nous a menacés a été l'incendie de la maison Doilly, mitoyenne de la nôtre.

Quand nous avons compris que les Prussiens venaient pour la brûler, nous avons essayé de déménager les meubles, quand le chef des Prussiens a fait signe à ses hommes et leur a dit en allemand un mot qui voulait probablement dire : « Allez ! »

Ils ont envahi les étages et, en un clin d'œil, le feu est sorti par toutes les fenêtres.

J'arrive maintenant aux journées décisives.

Depuis l'affaire de Montretout, où ils s'étaient prétendus surpris, les Prussiens nous soupçonnaient d'espionnage. A partir du 24 janvier ils nous gardèrent à vue, et le 28 ils décidèrent de fusiller Barba. Je me jetai au-devant des soldats qui l'éménageaient, criant qu'on me fusillât la première, et, très décontenancés, les soldats s'arrêtèrent. Leur

chef leur dit : « C'est bien ! mettez-les le long du mur, on les fusillera tous les deux à quatre heures. » Nous étions tellement déprimés par les misères de toutes sortes que cette décision nous laissa presque indifférents. Nous nous assimes le long du trottoir et je dis à Barba : « Il paraît que c'est pour quatre heures ! » Il répondit : « Oui ! c'est pour quatre heures ! » Un instant après il ajouta : « Regarde ces salops-là, les voilà dans le clocher de l'église qui cassent tout pour y mettre le feu. » Effectivement l'église était envahie par une bande de soldats à casques pointus qui, chantant, vociférant, fumant de grosses pipes de porcelaine, brisaient toutes les boiseries et en faisaient des fagots.

Je m'étais levée pour suivre des yeux les allées et venues, quand je vis un petit homme galonné traverser rapidement la place. Sur le seuil de l'église il s'arrêta et, avant d'entrer, jeta un cigare allumé qu'il tenait entre ses lèvres.

Je me dis : « Bien sûr, celui-là ne doit pas être un Prussien, puisqu'il a peur de fumer dans l'église ! » Je guettais sa sortie, et, quand un instant après il reparut, je m'élançai vers lui malgré les soldats, et, me jetant à ses genoux, je lui dis :

— Monsieur ! monsieur ! on va nous fusiller et nous n'avons rien fait. Sauvez nous !...

Il ne me répondait rien et je ne savais s'il me comprenait. J'ajoutai :

— On va brûler cette maison que nous gardions, vous pourriez l'empêcher si vous vouliez...

Il réfléchit encore un instant, puis, ramassant un charbon à terre, il écrivit en attendant sur le volet de M. Sévin, celui de la fenêtre du milieu, une phrase qui voulait dire : « Cette maison est à épargner jusqu'à nouvel ordre. »

Il data et il signa : 28 janvier, Jacobi, major général. Je ne m'étais pas trompé dans ma supposition première. J'ai su depuis que cet officier était Polonais et catholique.

Dès que l'inscription fut mise sur le volet, les soldats comprirent que nous avions la vie sauve, car ceux qui nous gardaient firent demi-tour.

Enhardie par ce résultat inespéré, je dis au major :

— Voici que les portes de l'église commencent à flamber, voulez-vous que mon mari aille les éteindre ?

Cette fois il me répondit en bon français :

— Oui, madame.

Barba courut jeter de l'eau sur les portes, mais il revint tout essoufflé disant :

— Vos Prussiens démolisent tout dans le clocher et vont le brûler si vous ne les faites pas sortir.

Une seconde fois le major traversa la place, entra dans l'église et, quand il en sortit, il chassait devant lui tous les soldats, dont pas un depuis ne fit là de nouvelles tentatives d'incendie.

Quant à nous, l'inscription continua à nous protéger pendant cette journée et celles qui suivirent la conclusion de l'armistice, pendant lesquelles on ne cessa d'incendier.

Après le 5 février, nous fûmes obligés de protéger l'écriture avec un carton cloué dessus, car les Allemands étaient venus pour l'effacer et la signature Jacobi portait déjà des traces de grattage.

Ici s'arrêtent les confidences de M<sup>me</sup> Barba. Elles prouvent, ainsi que les éphémérides de son mari, qui relatent une vingtaine d'incendies volontaires pendant cette période, que les Allemands ont brûlé un certain nombre de maisons, mais un nombre relativement restreint, avant l'armistice.

Quant au volet qui garde l'aveu tracé de la main même de l'ennemi, il fut, lorsque M. Sévin réintégra son domicile, soigneusement décroché par celui-ci et offert à la mairie de Saint-Cloud où il figure encore encastré dans la paroi de droite de l'escalier, à l'entresol. L'inscription est protégée par un châssis de verre, et les caractères en ont été fixés par un procédé chimique. Ils sont à présent indélébiles.

Déjà en 1871, Théophile Gauthier, rendant compte dans *l'Illustration* de la dévastation de Saint-Cloud qu'il venait de visiter, avait signalé l'importance de ce volet comme pièce historique. Il n'est pas impossible que son article ait inspiré, pour partie, les soins qu'on mit plus tard à sa conservation.

Il nous reste maintenant à établir que, du 28 janvier au 5 février, en pleine trêve, les Allemands ont réduit en cendres tout ce qui restait de la ville.

Ici les témoignages vont abonder.

Le premier à citer est celui de M. Douchain, actuellement inspecteur principal du service des eaux à Saint-Cloud, qui, employé de la même administration à l'époque dont nous parlons, avait été

d'un grand secours dans les escarmouches tentées pendant le siège sur ce point, à cause de sa parfaite connaissance des lieux. Il avait notamment rendu de grands services à l'affaire de Montretout, pour laquelle il fut décoré. Dès la signature de l'armistice, le 29 janvier, il rentra à Saint-Cloud. La première chose qu'il y vit, ce fut des escouades de pionniers allemands, en blouse grise, conduisant des haquets chargés de tonneaux de pétrole. Ils puisaient dans ces tonneaux à l'aide de bidons, pénétraient dans les maisons intactes et répandaient le pétrole dans les cages d'escaliers, en commençant par les étages supérieurs, puis ils mettaient le feu en bas en allumant des fagots. Les escouades opéraient sous la conduite d'officiers.

Le lendemain, M. Douchain essaya d'organiser, en compagnie du sculpteur Dantan et d'un Suisse, nommé Tappa, dont nous parlerons plus loin, un service de secours contre les incendies dans la cour de l'hôpital. Les Prussiens envahirent la cour et coupèrent à coups de sabre les tuyaux des pompes que ces messieurs s'efforçaient de mettre en état. Le même jour, rue Audé, M. Douchain ayant voulu éteindre le feu mis à une maison, portant le numéro 1, et étant monté, à cet effet, sur une échelle, les soldats l'en firent descendre à coups de baïonnettes. Enfin, le 5 février, sur ses instances répétées, un capitaine au 2<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Basse-Silésie consentit à lui délivrer une autorisation écrite de « s'opposer aux progrès du feu. » M. Douchain possède encore cette pièce, munie de ses cachets, qui prouve bien qu'avant cette date l'extinction des incendies était interdite.

Le D<sup>r</sup> Desfossez, alors comme aujourd'hui adjoint au maire de Saint-Cloud, témoigne des mêmes faits.

Le 1<sup>er</sup> février, M. Desfossez écrivait à *l'Opinion Nationale* une lettre qui ne fut pas démentie et dans laquelle il disait :

« J'ai visité hier Saint-Cloud, depuis le quai jusqu'à la porte Jaune.

« Cinq ou six maisons existent encore le long de la Seine; elles sont occupées par des officiers et des soldats allemands, et c'est tout.

« Ailleurs, pas une mesure, pas un mur, qui n'aient été incendiés. On ne retrouve plus la place de certaines rues; les maisons effondrées se sont rejointes au milieu de la chaussée. Depuis vendredi, les Prussiens mettent le feu à tout ce qu'avaient épargné les obus; mais ils ont soin de piller préalablement. Ma maison est dans ce cas. La propriété du sculpteur Dantan fume encore. »

M. Tappa, sujet suisse, actuellement entrepreneur à Boulogne et, à cette époque, lieutenant de pompiers à Saint-Cloud, revint aussi dans la ville qu'il avait été obligé de fuir dès le 29 janvier. Ce jour-là il vit incendier l'hôtel de la Tête-Noire, situé à l'entrée du pont de Saint-Cloud. Les Prussiens roulaient à la main des tonneaux de la grandeur d'une feuille et les éventraient à l'intérieur de l'hôtel. Leur hâte à mettre le feu fut telle, que des officiers allemands qui se trouvaient au premier étage pour surveiller la besogne faillirent ne pouvoir s'échapper à temps.

M. Tappa voulut sur-le-champ reprendre ses fonctions de pompier et, quoique à peu près seul, faire ce qui dépendrait de lui pour les sauvetages. A cet effet il avisa une pompe provenant du château et abandonnée sur le quai. Quand il essaya de la faire fonctionner, il constata que les Prussiens avaient garni les pistons de verre cassé pour en entraver le jeu.

Faut-il multiplier ces dépositions concluantes ? Je pourrais citer encore dix autres témoignages aussi précis, notamment celui de M. Carrette, secrétaire de la mairie de Saint-Cloud, de M. Dantan, etc., mais je crois inutile d'insister davantage.

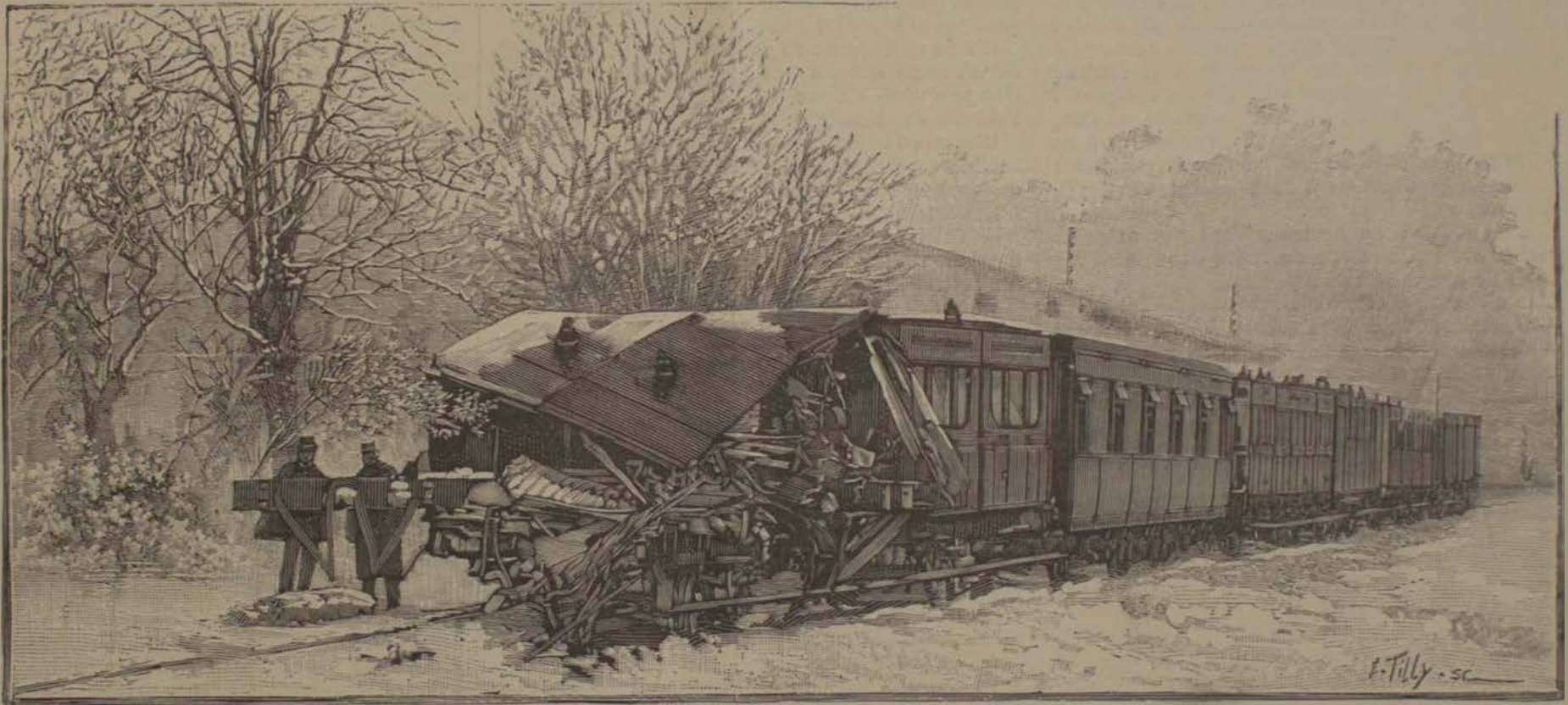
La destruction de Saint-Cloud, comme celle de Garches qui eut lieu à la même époque et dans les mêmes circonstances, est un fait indéniable. Quant à la cause de cet acte de sauvagerie, elle est encore aussi mystérieuse qu'inexpliquée. Les historiens militaires allemands sont absolument muets sur les détails de l'événement et ne le mentionnent même pas, alors que cependant ils n'ont pu l'ignorer. Pas un mot des incendies, ni dans les mémoires de de Moltke, ni dans ceux du grand état-major, ni dans l'ouvrage d'Adolphe Gœtze, ni dans les livres du major von Blume, de Borbstadt, et de Stieler von Heydekamps qui font, au-delà du Rhin, autorité en la matière.

Les écrivains fantaisistes comme Moritz Busch et Robolsky observent le même silence... Si les Allemands ont une raison à donner ou une excuse à faire valoir, pourquoi nul d'entre eux n'a-t-il osé élever la voix ?

GUY TOMEL.



Le paquebot « Brighton », coulé dans le port de Dieppe. — Photographie de M. Engammare (Bunel).



L'ACCIDENT D'ALZONNE. — Aspect du train rapide après le tamponnement. — Phot. Denille.



L'ACCIDENT D'ALZONNE. — La locomotive du train de marchandises après le tamponnement. — Phot. Denille.

## LE PROCÈS DU PANAMA

## LES DÉFENSEURS

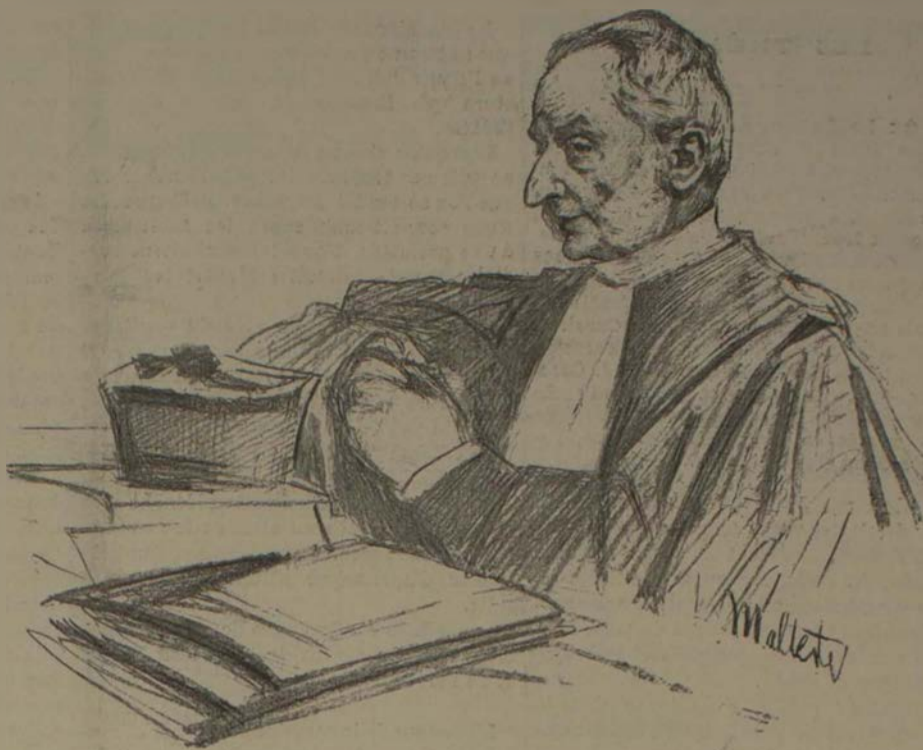
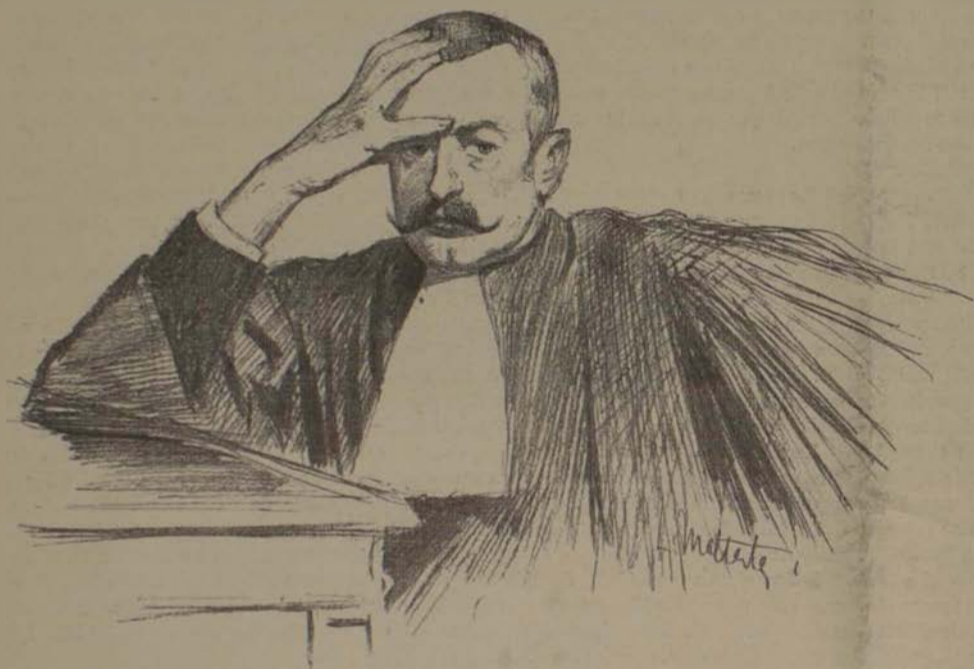
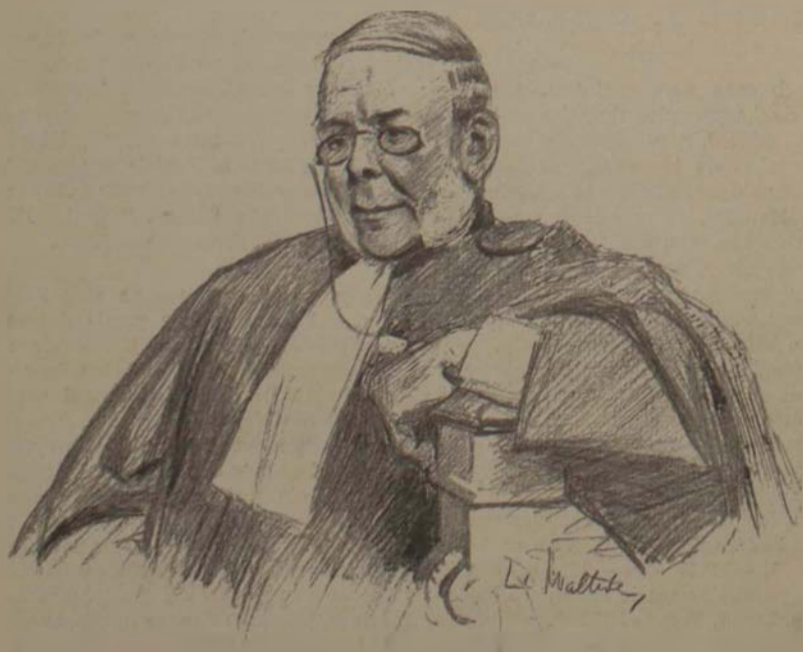
Dans nos derniers numéros, nous avons vu les prévenus, les principaux témoins, l'avocat général. Voici maintenant les défenseurs auxquels a appartenu tout entière la semaine qui vient de s'écouler.

Ils ont été choisis avec... discernement : tous les quatre sont des illustrations du barreau de Paris. Deux sont d'anciens bâtonniers : M<sup>e</sup> Barboux et Martini. Il y a le bâtonnier actuellement en exercice : M<sup>e</sup> Du Buit. Il y a enfin un... futur bâtonnier : M<sup>e</sup> Waldeck-Rousseau. Le passé, le présent, l'avenir !

Regardez M<sup>e</sup> Barboux derrière ses dossiers. Petit, maigrelet, le profil aigu et coupant sous les blancs favoris, il suit de l'œil, un œil clair et vif, les mouvements du ministère public, guettant, en quelque sorte, une défaillance de l'argumentation, prêt à se lever pour la signaler, dans une phrase rapide, en passant, aux magistrats attentifs comme lui.

Tout à l'heure, quand il se dressera pour présenter la défense de MM. Ferdinand et Charles de Lesseps, son verbe, limpide et simple, de dialecticien souple et abondant, se fera majestueux dans l'évocation de la grande image du triomphateur de Suez ! il imprimera à son plaidoyer un caractère solennel. Mais il redeviendra bientôt incisif et précis dans la discussion des multiples charges accumulées par la prévention ; son ironie spirituelle se jouera de « l'universelle compétence de l'expert » ; il ne laissera dans l'ombre aucun détail, et trois audiences durant, infatigablement, il suivra pied à pied le ministère public...

Aura-t-il raison de lui ?

M<sup>e</sup> BARBOUXM<sup>e</sup> WALDECK-ROUSSEAUM<sup>e</sup> DU BUITM<sup>e</sup> MARTINI

De l'autre côté de la barre, M<sup>e</sup> Waldeck-Rousseau, accoudé, sa main posée sur son large front dans une attitude méditative, semble suivre, de son œil vague, non les débats qui se déroulent, mais un raisonnement intime, une démonstration fouillée, d'où il fera jaillir la preuve qu'il est juridiquement impossible de condamner M. Eiffel. Il coordonne les mailles de sa logique impeccable et froide, dans lesquelles il se propose d'envelopper, de serrer jusqu'à l'écraser, la prévention.

Et pas une fibre de son masque impassible ne bouge, quels que soient les « mouvements » d'audience. Il est, dans son rôle d'avocat, ce qu'il était jadis au banc des ministres : calme et résolu.

Plus loin se détache la figure glabre de M<sup>e</sup> Du Buit, qui assiste M. Fontane. Le bâtonnier se « recueille ».

C'est lui qui doit parler après M<sup>e</sup> Barboux, et le souci de ne rien négliger pour assurer la défense complète de son client l'obsède... Il y apportera le zèle réfléchi, la méthode sûre et patiente dont il fait preuve en toute occurrence — moins préoccupé de briller que d'être utile !

Massif, les épaules larges, son petit nez de dogue dressé, l'œil brillant derrière le binoche, M<sup>e</sup> Martini — défenseur de M. Cottu — carrément installé à sa place, attend aussi son tour.

Et il songe aux impitoyables coups de dent dont il lacérera le réquisitoire et le rapport de l'expert Flory.

A. B.

## LES THÉÂTRES

**GAITE :** *Le Talisman*, opéra-comique en trois actes et cinq tableaux, de MM. D'Ennery et Burani, musique de M. Planquette. — **BOUFFES-PARIISIENS :** *Le Cadeau de Noces*, opéra-comique de MM. Liorat, Stop et Hue, musique de M. P. Lacôme. — **GYMNASÉ :** *Tout pour l'Honneur*, pièce en quatre actes, de M. Hugues Le Roux. — **VAUDEVILLE :** *L'Invitée*, comédie en trois actes, de M. François de Curel. — **ODÉON :** *La Fille à Blanchard*, drame en cinq actes, tiré du roman de M. J. Casé, par MM. Humblot et Darmont; *Le Carrosse du Saint-Sacrement*, comédie en un acte, en vers, de M. Vaucaire, d'après Clara Gazul.

Il n'y a pas beaucoup d'auteurs qui, à l'âge de quatre-vingt-deux ans (j'ai nommé M. D'Ennery), écrivent un opéra-comique qui réussit. Voilà une verte vieillesse et, si vous connaissiez le vieillard, vous pourriez constater que ses propos de table sont aussi alertes, aussi spirituels et gais que ses propos de scène.

— Tout ce qu'il y a de jeune dans le *Talisman* est de vous, disait Paul Burani à son infatigable collaborateur.

Le directeur de la Gaité, montant une œuvre nouvelle d'un des princes du théâtre, l'a encadrée d'une façon royale; c'est le mot. Il nous a rendu Versailles, Trianon et Marly sous Louis XV. Décors et costumes sont merveilleux. Livret intéressant, musique pimpante (Planquette *fecit*), interprétation excellente, centième assurée.

Aux Bouffes-Parisiens, le *Cadeau de Noces* n'est pas un *talisman*. Ce cadeau, que M<sup>lle</sup> Zozo offre au prince Serge Orloff, coupable de l'avoir quittée pour épouser Geneviève de Fauchelevant, c'est... l'enlèvement du prince par des cambrioleurs, le soir même de son mariage.

Cet opéra-comique est écrit suivant la formule de l'opérette viennoise, c'est-à-dire que le sujet principal est dramatique et les personnages épisodiques gais. Si c'est un essai d'acclimatation, on aurait dû prévenir le public, qui a été quelque peu surpris d'assister aux péripéties d'une intrigue presque sérieuse sur la scène joyeuse des Bouffes-Parisiens.

M. Paul Lacôme a écrit une partition élégante et fine dans laquelle on a goûté plus particulièrement les morceaux chantés par M<sup>lle</sup> Samé au deuxième et au troisième acte, et les trios comiques des cambrioleurs.

Lassouche, en Bel-Ugène, est la joie de cette pièce. L'excellent Maugé a été meilleur que son rôle. Les décors sont jolis et l'orchestre excellent, sous la direction de M. Thibaut.

M. Hugues Le Roux est un jeune romancier très apprécié, doublé d'un journaliste de grand talent, qui a voulu être triplé d'un auteur dramatique... La tiare!

*Tout pour l'Honneur!* tiré d'un roman du même écrivain, prouve que les coups d'essai ne sont pas toujours des coups de maître. Comme nous nous trouvons en présence d'un début, il convient de nous demander si la pièce jouée au Gymnase renferme des qualités. Elle en renferme quelques-unes; il est fâcheux qu'elle n'en renferme pas quelques autres.

Généralement les débutants écrivent un bon premier acte et perdent pied dans les actes suivants. Ici, c'est le contraire. Les deux premiers actes de la pièce sont d'une rare insignifiance. Le talent des interprètes, comme figé dans le dialogue sans intérêt, sans relief et sans esprit, n'a pas réussi à donner une apparence de vie (j'entends de vie scénique) à l'œuvre de M. Le Roux. Par contre, le troisième acte contient une scène ou plutôt une situation très belle qui, mieux préparée par un homme du métier, aurait lancé certainement la pièce dans la voie du plein succès. M<sup>lle</sup> Sisos a joué cette situation avec une grande puissance dramatique.

Le dernier acte aurait pu être pathétique; nous ne pouvons que constater qu'il ne l'a pas été. Je n'aurais garde d'en conclure que l'auteur n'a pas le don du théâtre.

Lorsqu'on tire un drame d'un roman, on ne voit pas toujours les pièges nombreux que l'on se tend à soi-même. M. Hugues Le Roux connaît maintenant les amertumes d'une première. Nous lui souhaitons cordialement de connaître bientôt les joies du succès.

M. Duflos a joué le rôle du capitaine Renoir sans conviction et sans énergie. Il était visible que cet artiste — remarquable d'ordinaire — était désorienté par l'accueil froid du public. M. Nertann et M. Burguet (l'un colonel et l'autre lieutenant) ont été souvent mieux inspirés.

Chose curieuse, dans cette pièce, ce sont les militaires qui sont allés au feu avec le plus de mollesse. Heureusement l'ambassadeur d'Allemagne n'était pas dans la salle.

Souhaitons au Gymnase de revoir bientôt les jours heureux du *Maître de Forges* et de *l'Abbé Constantin*.

L'honneur de la semaine est pour M. François de Curel. *L'Invitée* a obtenu, au théâtre du Vaudeville, un succès de première considérable.

M. de Curel apporte une nouvelle formule, c'est évident. Le public est-il prêt à la recevoir, c'est ce que nous ne tarderons pas à connaître. Voici la donnée :

Anna de Grécourt adorait son mari. Elle acquiert un jour la preuve que celui-ci est infidèle et elle quitte la maison dans laquelle elle ne laisse pas seulement le mari coupable, mais encore deux petites filles.

En apprenant le départ de sa femme, M. de Grécourt est persuadé qu'elle a un amant et il la fait passer pour folle. Vingt ans après, un ami des deux époux, Bagadai, vient voir Anna et lui dit que Grécourt consent à la recevoir si elle désire embrasser ses filles. Elle interroge Bagadai sur la vie de son mari et elle apprend qu'il a une maîtresse, une veuve, qui habite avec M. et M<sup>lles</sup> de Grécourt; mais, si Anna le désire, on éloignera la maîtresse du mari pendant sa visite. M<sup>me</sup> de Grécourt exprime le vœu que rien ne soit changé à la vie de son mari et elle demande même à Bagadai de ne pas prévenir ses filles qu'elle est leur mère. Elle sera une *invitée*.

Le motif de sa visite, c'est... la curiosité. Dilettantisme de femme blasée qui a volontairement étouffé en elle toute tendresse.

Maintenant si j'ajoute que M. de Curel a trouvé le moyen de rendre intéressante cette mère étrange par la magie de son talent vous ne laisserez pas que d'être surpris ou plutôt déçus dans votre concept des choses de théâtre.

Cette mère, cette épouse entre dans sa famille avec une indifférence de sentiments que l'on a généralement lorsqu'on entre dans la famille d'un autre. L'accueil qu'on lui fait est dans la même tonalité.

Où êtes-vous, ô voix du sang des anciens mélodrames!

Le deuxième acte est écrit avec un art supérieur et original dont rien ne peut vous donner une idée, sinon la pièce même.

Au dénouement, M<sup>me</sup> de Grécourt emmène ses filles, non sans avoir hésité, et laisse M. de Grécourt vivre avec sa maîtresse, ce dont il n'est du reste que médiocrement satisfait.

M<sup>me</sup> Pasca a joué le rôle de la mère avec une virtuosité extraordinaire. Je n'ai jamais vu cette célèbre artiste meilleure, plus sûre d'elle-même. En tout cas, jamais elle n'eut à créer un rôle aussi difficile dans sa complexité.

Dieudonné et Boisselot ont été excellents, suivant la coutume; M<sup>lles</sup> Yahné et Marguerite Caron sont charmantes dans les rôles des deux jeunes filles, et M<sup>lle</sup> Germaine Orceille, à qui était dévolu le rôle ingrat, très ingrat de la maîtresse, n'a eu que plus de mérite à le jouer avec tact et sobriété.

Félicitons M. Carré d'avoir accueilli cette

œuvre de grande allure qui mérite à son auteur l'admiration des lettrés.

M. François de Curel, l'auteur de *l'Envers d'une sainte* et des *Fossiles*, est le chantre des tristesses inconsolables. Son procédé, tel qu'il apparaît dans ses trois œuvres, le voici :

Il crée une situation « irréparable » entre des personnages et il les met en présence. Tantôt les passions sont apaisées par le temps, comme dans *l'Envers d'une sainte* et *L'Invitée*, tantôt elles éclatent au début du drame, mais alors elles sont tempérées par la maladie mortelle d'un des protagonistes, c'est le cas des *Fossiles*. L'action se déroule simple, grave, poétique. La phrase est noble comme le nom de l'auteur.

M. de Curel ne cherche pas à nous épouvanter par l'exhibition brutale des horreurs humaines — suivant la formule chère aux réalistes du Théâtre-Libre — au contraire! Il enguirlande le cadavre; il illumine la Morgue. Il met du rose au cercueil, et, en somme, il y a dans tout cela un idéal, une foi, qui nous permet de dire : C'est un grand artiste, et nous nous réjouissons de son succès, parce que tout cela est, dans la forme au moins, parfaitement anti-naturaliste.

Les personnages cessent parfois de parler pour écrire, mais quel style! quelle hauteur de pensées! quelle poésie d'expression! Le public ne se demande pas une minute si c'est bien ainsi qu'on parle dans la vie réelle, car c'est précisément aux endroits où la phrase a des ailes que l'on est le plus charmé.

Le succès de *L'Invitée*, c'est le réalisme battu à plate couture, et rien ne m'a plus réjoui que de voir les réalistes le consacrer.

Ne remarquez-vous pas qu'il y a longtemps que vous n'avez entendu parler de l'Odéon, ce majestueux édifice de la rive gauche? Il vient de s'y produire un fait anormal : la centième représentation d'une pièce. Les gens du quartier ne pouvaient en croire leurs yeux. C'est la pièce de M. Janet, *Marriage d'hiver*, qui a permis aux très sympathiques directeurs de cette scène nationale de voir s'opérer ce miracle.

*La Fille à Blanchard*, je le crains, n'aura pas cette destinée, malgré un excellent premier acte. On a fort applaudi un débutant, M. Janvier, qui nous vient du Théâtre-Libre.

Le nouveau spectacle de l'Odéon commençait par une pièce en vers d'un charmant poète, M. Vaucaire : le *Carrosse du Saint-Sacrement*. Ce carrosse portait sans doute l'extrême-ontion à la *Fille à Blanchard*.

ALBIN VALABRÈGUE.

## DOCUMENTS ET INFORMATIONS

**Les basses températures**, accompagnées de bourrasques de neige, que nous venons de subir pendant un mois, du 19 décembre au 19 janvier, se sont produites dans des conditions tout à fait anormales. En effet, lorsque le temps est au froid, en hiver, le baromètre se tient élevé; et, inversement, lorsque des bourrasques de neige vont arriver ou lorsque la température est au-dessus de la moyenne, le baromètre baisse, ou se maintient bas.

Or, pendant un mois, c'est le contraire qui a été observé. A Paris, la température, très douce vers le milieu de décembre, et supérieure de 4° à la moyenne de cette époque, coïncidait avec de très hautes pressions, supérieures à 773<sup>mm</sup>. Puis, brusquement, la température tombe au-dessous de zéro, le 19 décembre — 1°, pour atteindre — 7° le 25, — 12° le 30 et — 10° le 1<sup>er</sup> janvier, et parallèlement le baromètre baisse à 761<sup>mm</sup>, 753<sup>mm</sup>, 752<sup>mm</sup> et 750<sup>mm</sup>.

Du 8 au 9 janvier s'est fait un court dégel, coïncidant avec le point le plus bas atteint par le baromètre (749.20), puis la même série de températures et de pres-

sions paradoxales s'est reproduite. Le 17 janvier, pour une température de — 10°, le baromètre marquait 758<sup>mm</sup>, puis remontait progressivement à 773<sup>mm</sup>, le 19, en même temps que le thermomètre revenait à 0°, et qu'un nouveau dégel s'annonçait. Le 21, le thermomètre marquait 3° et le baromètre 776.

Ce qui peut expliquer cette correspondance du froid et des basses pressions, c'est que la température, durant toute cette période, a été très basse sur l'Atlantique. Tous les navires y ont eu leur pont recouvert d'une épaisse couche de glace.

Il faut noter que, dans le nord et l'est de l'Europe, ces anomalies n'ont pas été observées, car le 2 janvier, à Arkhangel, on relevait 792<sup>mm</sup> avec — 30°; et 791<sup>mm</sup> à Moscou, le 4 janvier, avec — 30°.

En France, l'est et le midi ont été surtout éprouvés, et Paris a été relativement ménagé. Du 16 au 18 janvier, période la plus froide, le minimum n'a pas dépassé — 17° à Paris, tandis qu'on notait à Epinal, à Montbéliard et même à Lyon des chiffres voisins de — 30°, et qu'à Castres on subissait un froid de — 17°.

Pendant le gros hiver de 1879-1880, la température la plus basse, à Paris, avait été de — 23°, le 10 décembre 1879. Le 28 novembre 1890, Paris avait également subi un froid exceptionnel de — 14°.

**Les vins et les cidres en 1892.** — Les gelées d'avril et les sécheresses prolongées de l'été ont réduit l'année dernière la récolte du vin, qui est évaluée à 29,082,000 hectolitres, en diminution de 1,057,000 hectolitres sur la récolte de 1891. Cette récolte reste cependant en augmentation de 31,000 hectolitres sur la moyenne des six dernières années. En somme, il y a eu augmentation de récolte sur l'année précédente dans 28 départements, notamment dans l'Hérault 1,853,000 hectolitres en plus) et diminution dans 48 (surtout dans la Gironde qui est en diminution de 604,000 hectolitres).

La valeur totale de la récolte est estimée à 912 millions environ, ce qui donne le prix moyen de 31 fr. 40 par hectolitre, au lieu de 33 fr. 50, prix moyen pour l'année 1891. Cette diminution reconnaît pour cause la faiblesse de la récolte des vins supérieurs, qui a surtout été affectée par les gelées du printemps.

Les vins secs continuent à être en diminution : 1,055,000 hectolitres en 1892 contre 1,704,000 en 1891, et 1,293,000 en 1890. De même, on n'a fabriqué que 1,853,000 hectolitres de vins de sucre, contre 1,883,000 en 1891.

En Algérie, les vignes ont souffert des circonstances climatiques plus que partout ailleurs, et la récolte n'a été que de 2,866,870 hectolitres, contre 4,058,412 en 1891.

En présence de cette production insuffisante, on pouvait prévoir que les importations prendraient de l'importance; et en effet, elles se sont élevées à 9,076,000 hectolitres, dans lesquels l'Espagne entre pour 5,083,000, l'Italie pour 174,000, l'Algérie pour 2,353,000, et la Tunisie pour 47,000.

Quant aux cidres, leur récolte a été excellente en 1892, et a dépassé de 5,861,000 hectolitres celle de l'année précédente.

**La pêche des saumons aux Etats-Unis.** — La plus grande partie des saumons qui sont vendus aux Etats-Unis sous forme de conserves sont pêchés dans les eaux de la Columbia, le fleuve qui sépare l'Etat de Washington de celui de l'Orégon.

Une trentaine d'usines, ou *Cannergies*, élevées sur les bords du fleuve, fonctionnent pendant trois mois de l'année, en hiver, chacune possédant 200 à 300 bateaux qui se mettent en campagne le soir, munis de grands filets à mailles de 20 centimètres qu'on tend en travers du fleuve, non loin de son embouchure dans le Pacifique pour barrer le chemin aux saumons remontant en eau douce. La pêche d'une nuit, pour chaque bateau, varie de 15 à 30 saumons, d'un poids moyen de 20 kilos, mais pesant

Parfois jusqu'à 40 kilos. Au-dessous de 14 kilos, les usines ne se donnent pas la peine de les travailler.

Le pêcheur reçoit 3 fr. 75 par saumon; mais c'est lui qui fournit l'embarcation, et qui paye le marinier chargé de la manœuvre, auquel il donne de 125 à 130 fr. par mois. Celui qui est propriétaire de son bateau arrive cependant à se faire, à ce métier, de 5,000 à 8,000 fr. par an.

Ce sont des Chinois, dont chaque usine occupe plusieurs centaines, qui sont chargés d'apprêter les saumons. En de rapides opérations successives, la tête et la queue sont coupées, les intestins enlevés; et le poisson vidé, glissant sur un plan incliné, tombe dans la cuve où il est mis à cuire; puis il est découpé en morceaux, vite rangés dans des boîtes de fer blanc ou cans.

Les usines des bords de la Colombia traitent maintenant, dans leur saison, environ 500,000 saumons.

**Une mitrailleuse portable**, qui serait utilisée dans la cavalerie et par les troupes de montagne, est actuellement à l'étude. Le modèle dont il s'agit est assez léger pour être porté, avec 2,000 cartouches, par un seul cheval, sans gêner la rapidité de ses mouvements, et même par un seul homme. Dans ce dernier cas, le canon est porté, à dos, sur une hotte en bois, construite de manière à pouvoir servir d'affût.

La mise en batterie de ce nouvel engin est instantanée, dit-on, et son tir, qui est de 600 balles de petit calibre par minute, équivaut à celui de 25 à 30 hommes.

**Un tramway électrique côtier** d'un nouveau genre vient d'être proposé pour relier entre elles les deux villes de Brighton et de Rottingdean, séparées par un ruban de côte de 5 kilomètres.

Le trajet du tramway doit suivre la falaise à un niveau compris entre celui de la marée haute et celui de la marée basse, de sorte que les rails seront immergés régulièrement pendant un certain nombre de trajets, et parfois à une profondeur de 4 à 5 mètres d'eau. Pour s'adapter à ces conditions, les caisses des voitures seront placées sur une plate-forme très élevée, encadrée dans un châssis en acier très solide et couvrant une surface de 7 mètres de large sur 12 mètres de long; pour en assurer la stabilité, les rails auront un écartement de 7 mètres.

Pour donner aux passagers l'illusion d'un voyage en bateau, la plate-forme sera aménagée comme le pont d'un navire. La durée du trajet sera de 12 minutes, et le service ne sera interrompu que dans les cas de violente tempête à marée haute.

**La quantité de lait** fourni par les 2,200 vacheries parisiennes, situées *intra muros*, qui possèdent environ 35,000 vaches, est, quotidiennement, de 450,000 à 500,000 litres.

**Un phare flottant** dont les feux seront produits par l'électricité, vient d'être placé au *Long Island Sound* (en vue de New-York). C'est le premier phare de ce système. Des lampes à huile y sont préparées pour le cas où la machine électrique viendrait à se déranger; mais, afin de prévenir cet accident, les dynamos sont en double.

**Le téléphote**, dont les journaux américains nous donnent la description, n'est pas encore l'appareil qui permet de voir à distance. C'est simplement une nouvelle et ingénieuse combinaison de transmissions électriques, permettant de reproduire à distance, sous forme lumineuse, et le long d'un mât à signaux, les signes de l'alphabet télégraphique Morse.

Le mât indicateur, haut de 8 mètres, supporte 106 lampes à incandescence de 32 bougies qui, par les contacts établis sur un clavier transmetteur, s'illuminent de façon à réaliser des combinaisons reproduisant le signe touché au même moment sur le clavier. Un mécanisme simple

permet de transposer les caractères, et de correspondre secrètement.

Cet appareil permet de transmettre 72 lettres à la minute, et de donner des signaux nettement visibles à 4,800 mètres pendant le jour et à 16 kilomètres pendant la nuit. Il serait assurément susceptible de rendre de grands services au point de vue militaire.

**ANNONCES**

Les annonces sont reçues chez MM. AUD-BOURG et C<sup>e</sup>, fermiers exclusifs de la publicité de L'ILLUSTRATION, 10, place de la Bourse.

Tarif des Insertions, 5 francs la ligne.

**La confusion des langues**

La colonie étrangère, représentée par l'élite de ses mondains, de ses élégantes, a adopté la *Parfumerie du Congo*, 4, place de l'Opéra, comme rendez-vous select. De 4 à 6 heures, toutes les langues de l'univers sont parlées dans le riche palais des parfums du célèbre Victor Vaissier.

Etude de M<sup>e</sup> FAIDIDE, avoué à Loches. Vente par suite d'une saisie immobilière du

**CHATEAU DE GRAND-VAUX**, et ses dépendances, sis commune de Loches, à un kilomètre de cette ville, comprenant: 1<sup>o</sup> un CHATEAU STYLE FRANÇOIS 1<sup>er</sup>, flanqué de quatre tourelles, et une cinquième dans laquelle est la chapelle, petit parc, jardins anglais et potagers, remises, écuries et servitudes en tous genres, entouré de douves avec accès par un pont principal et un pont-levis ainsi que par des murs en pierres avec une grande grille longeant la route; — 2<sup>o</sup> diverses pièces de terre près le château, comprenant: terres labourables, jardins, pelouses et vignes.

3<sup>o</sup> Une petite maison comprenant: chambre à feu, cave avec pressoir, cour, puits et petit jardin.

Mise à prix: 10,000 francs. L'adjudication aura lieu le vendredi 3 février 1893, à midi, à l'audience des criées du tribunal civil de Loches ou au palais de justice de ladite ville.

Pour extrait, signé: FAIDIDE.

**MAISON** rue Pastourelle, 28 (3<sup>e</sup> arr.). Revenu br. 6,550 fr. Mise à prix, 60,000 fr. A adj. s. 1 ench., ch. des not. de Paris, le 7 février 1893. S'adr. à M<sup>e</sup> PÉRONNE, not., 53, rue Vivienne.

**2 HOTELS** à Paris, près place de l'Etoile, avenue Kléber, 7 et 9. En 2 lots. Rev. 15,000 et 16,000 fr. M. à pr. ch. lot, 250,000 f. A adj. s. 1 ench., ch. des not. de Paris, le 7 février 1893. S'adr. à M<sup>e</sup> VALLÉE, not., bd Voltaire, 204.

**2 TERRAINS R. DU LOUVRE** 28 à 34, près r. St-Honoré et Bourse du Commerce. Cont. 280 m. 40 env. et 290 m. 60 env. M. à pr. ch. lot, 300,000 f. A adj. s. 1 ench., ch. des not. de Paris, le 7 février 1893. S'adr. à M<sup>e</sup> FONTANA, notaire, 10, rue Royale.

Etude de M<sup>e</sup> PERRAULT, avoué à Epernay, 45, rue Jean Moët. Vente par adjudication, par le ministère de M<sup>e</sup> Thiénot, notaire à Reims. I. Les dimanches 12 et 19 février 1893, en la mairie de Sept-Saulx (station de chemin de fer), à 2 heures après-midi, de la

**FERME DE SEPT-SAULX** et dépendances (à proximité du chemin de fer et du canal) comprenant: 1<sup>o</sup> vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation en parfait état, et 73 lots de terre d'une contenance de 166 hectares 49 ares 56 centiares.

Mise à prix totale: 73,720 fr. 2<sup>o</sup> 47 lots de terre d'une contenance de 96 hectares 54 ares 34 centiares, terroirs de Sept-Saulx, les Petites-Loges, Mourmelon, etc.

Mise à prix totale: 15,315 fr. 3<sup>o</sup> 21 lots de terre, mêmes terroirs, d'une contenance de 47 hectares 47 ares 78 centiares.

Mise à prix totale: 11,185 fr. Vente au détail avec faculté de réunion en 3 lots. II. Le dimanche 21 février 1893, en la mairie de Prunay, à 2 heures après-midi, de

**23 LOTS DE BOIS-SAPINS** (Plantations anciennes et nouvelles) dépendant de la propriété des Marquises, d'une contenance de 269 hectares 72 ares 6 centiares.

Mise à prix totale: 108,440 fr. Vente au détail, avec faculté de réunion, en un seul lot.

Pour renseignements, s'adresser à M<sup>e</sup> PERRAULT, avoué à Epernay; M<sup>e</sup> Thiénot, notaire à Reims; et M. Compagnie, régisseur à Loivre (Marne).

Etude de M<sup>e</sup> Duclos, avoué à Paris, rue de Richelieu, 92. Vente au Palais, le 11 février 1893.

**MAISON A PARIS**, passage Montgallet, n° 6. Revenu net environ: 1,985 fr. 30. Mise à prix: 15,000 francs. S'adresser, pour les renseignements, audit M<sup>e</sup> Duclos, et à M. Goltzard, curateur, rue de Richelieu, n° 92.

**ADJON** en l'étude de M<sup>e</sup> Paul RIGAUD, not. à Paris, le 1<sup>er</sup> février 1893, à 1 heure, de 1<sup>o</sup> **USINE** dénommée CHLOROZOME.

Mise à prix (pouvant être baissée), pour chaque lot: 10,000 fr. S'adr. à M. Alexandre GAUC, administr. de sociétés, 12, rue Caumartin, et aud. not.

**CRÉANCE** de 61,430 fr. à adj. et. LINDET, not., 9, bd St-Michel, le 1<sup>er</sup> févr. 93. 2 h. M. à pr. 1,000 f. Consign. 500 f. S'adr. à M. PLASQUE, syndic, 9, rue Bertin-Poirée, et aud. M<sup>e</sup> LINDET.

**MAISON** à Paris, r. Pont-aux-Choux, 11. Rev. br. 10,900 f. Cr. fonc. M. à pr. 110,000 f. **MAISONS-LAFFITTE** 1<sup>o</sup> Maison r. du Fosse 5. Rev. br. 1,809 fr. 2<sup>o</sup> Maison r. de la Station, 18. Rev. br. 2,500 fr. 3<sup>o</sup> Maison av. de St-Germain, 75. Rev. br. 2,500 fr. av. terr. de 5 a. 17 c. Heud. le Clos-Briquet. M. à pr. 20,000 f., 25,000 f. et 25,000 f. A adj. s. 1 ench., ch. not. Paris, le 21 févr. 1893. S'adr. M<sup>e</sup> ACHON-TIMÉVILLE, n. 10 bis, bd B<sup>e</sup>-Nouvelle.

**2 MAISONS** à Paris, rue Bisson, n° 23. Rev. 2,840 f. Mise à pr.: 25,000 f.; n° 34. Rev. 2,030 f. Mise à pr.: 18,000 f. A adj. s. 1 ench., ch. des notaires de Paris, le 7 février 1893. S'adr. à M<sup>e</sup> HUSSENOT, notaire, 393, rue des Pyramides.

**DUS RESTAURANT** en r. Maubeuge, 85. A adj. et. M<sup>e</sup> TROUSSELLE, not., 23, bd B<sup>e</sup>-Nouvelle, le 30 janv. 1893, 3 h. M. à pr. pouv. ét. baiss. 5,000 f. Loy. à remb. 2,000 f. S'adr. M. Roucher, synd. 1 bis, r. Hautefeuille, et au not.

**DROITS** aux baux de 2 Terr. r. de Flandre, 129 et 131, et r. de l'Ourcq, 20 et 22, aux constr. élev. sur ces 2 terr. et aux locat. verbales, à adj. et. M<sup>e</sup> RAGOT, not., 11, r. Louis-le-Grand, le 30 janv. 93, 1 h. M. à p. pouv. être baiss. 3,000 f. Loy. à remb. 3,961 f. 45, consign. 500 f. S'adr. à M. Robin, liq. administr. 43, rue Richelieu, et audit M<sup>e</sup> RAGOT, not.

**Goudron Freyssinge**

A cuillerée à café par verre de boisson aux repas contre Bronchites, Catarrhes, Rhinopathies de la Peau, Epidémies. — 1 fr. 50 dans les Pharmacies.

**RECOLOREZ A SEC** vos cheveux blancs dans leur nuance naturelle avec la **POUDRE CAPILLUS**, 5 f. 8 f. et 12 f. Mandat, 5 f. 50, 8 f. 85, 12 f. 85 Parf<sup>ie</sup> Nison, 31, rue du 4-Septembre.

**ENGELURES, GERCURES** prévenues ou détruites par la *Pâte de Prelats* qui blanchit et adoucit les mains, 5 fr. et 8 fr. le pot, franco contre mandat-poste de 5 fr. 50 ou de 8 fr. 50 adressé à la *Parfumerie exotique*, 35, rue du 4 septembre.

**Gouttes Livoniennes**

Contre Rhumes, Toux, Bronchites, etc

**SIROP DE BRIANT**

Ph<sup>ie</sup> 150, rue de Rivoli, PARIS, et toutes Ph<sup>ies</sup>. Depuis plus de 50 ans, les Médecins recommandent le **SIROP DE BRIANT** dans les maladies de Poitrine, Toux, Rhumes, Bronchites, Catarrhes, Grippe, etc. C'est le plus actif, le plus agréable et le meilleur marché des médicaments pectoraux. Prix, le Flac.: 2<sup>fr</sup> 25. Exiger la signature.

**PACIFIC STEAM NAVIGATION COMPANY** Ligne régulière de paquebots-poste de Bordeaux à la Corogne, Vigo, Leixoes (Porto) Lisbonne, Pernambuco, Bahia, Rio-Janeiro, Montevideo (p<sup>o</sup> Buenos-Ayres et Rosario), Sandy Point, Coronel, Talcahuano et Valparaiso, av. correspond. pour tous les ports du Sud Pacifique. S'adr. à Bordeaux, à M. HENRY DAVIS, 1, pavé des Chartrons; à Paris, à The Cunard S-S., C<sup>o</sup> LIM<sup>o</sup>, 38, av de l'Opéra.

**ASTHME CATARRHE** Suppression immédiate des Accès et Guérison définitive par le **PAPIER ou les CIGARES BARRAL** Boîte de Papier, 5 fr.; Boîte de Cigares, 3 fr. PUNOUZE-ALIGES-PEYRES, 78, Faub. St Denis, Paris.

**UN DEMI SIÈCLE DE SUCCÈS**  
Le seul véritable Alcool de Menthe, c'est  
l'Alcool de MENTHE **RICQLÈS** contre les maux de tête, les indigestions, les diarrhées, les vomissements, les étourdissements, les maux de gorge, les douleurs de dents, les douleurs de rhumatismes, les douleurs de goutte, les douleurs de nerfs, les douleurs de muscles, les douleurs de tendons, les douleurs de ligaments, les douleurs de cartilages, les douleurs de ossements, les douleurs de vaisseaux, les douleurs de nerfs, les douleurs de muscles, les douleurs de tendons, les douleurs de ligaments, les douleurs de cartilages, les douleurs de ossements, les douleurs de vaisseaux.

**DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES**  
ENCYCLOPÉDIE UNIVERSELLE, rédigée sous la direction de Paul GUERIN, 6 vol. in-4<sup>o</sup>, 180 fr., payables en 18 mois. ADMINISTRATION: Avenue de Daëls, 55, CHATEAUXROUX.

**ETABLISSEMENT DE SAINT-GALMIER (Loire)**  
**SOURCE BADOIT**  
L'EAU DE TABLE SANS RIVALE, LA PLUS GAZEUSE  
Débit: 30 millions de bouteilles par an. Vente 12 millions

**Antipyrine**  
du Docteur KNOER  
Fabriquée à CREIL (Oise)  
SPÉCIFIQUE CERTAIN DES  
**MIGRAINES et NÉURALGIES**  
SEUL produit expérimenté par les sommités médicales du monde entier, ayant, SEUL, toutes les garanties de pureté.  
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES.  
(Conseil: lire l'étiquette et suivre les doses à prescrire.)

**Plus d'ASTHME**  
à l'instant même  
Récompenses: Cent mille fr.  
Médailles argent, or  
et hors concours. Indication gratis franco.  
Ecrire au D<sup>r</sup> CLERY, à Marseille.

**BRONCHITES, TOUX**  
Guérison certaine par l'emploi de l'**ELIXIR** ou de **BULLES** d'**HÉLÈNE CANDIAC**  
Monsieur d'Evreux: 2 cuillerées de l'Elixir ou 4 Bulles d'Hélène Candiac matin et soir.  
ELIXIR, 5 fr.; BULLES, 3 fr.  
Dép. G<sup>o</sup> BOUTY & C<sup>o</sup>, 119, r. d'Aboukir, Paris ET PHARMACIES.

**Baudet** 18, Rue Favart, 18  
PARIS  
5 Médailles d'Or  
Instruments de tous Styles • MAISON DE CONFIANCE  
Garantie: 10 ans Fabrication de 1<sup>er</sup> Ordre  
SOLIDITÉ • ÉLEGANCE  
SONORITÉ  
Coutil, et Prix exceptionnels. **Pianos**

**L.T. PIVER A PARIS**  
PARFUMERIE  
AU  
**CORYLOPSIS DU JAPON**  
SAVON. EXTRAIT. EAU DE TOILETTE. POUDRE. HUILE.

**PLUS DE MAUX DE DENTS!**  
PAR L'EMPLOI DE  
**L'ÉLIXIR, POUDRE & PÂTE DENTIFRICES**  
DES  
**RR. PP. BÉNÉDICTINS**  
de l'Abbaye de Soulaac (Gironde)  
Dom MAGUELONNE, Prieur  
2 MÉDAILLES D'OR: Bruxelles 1830, Londres, 1834. Les plus hautes Récompenses  
Inventé en l'an 1373 par le prieur PIERRE BOURSAUD  
L'usage journalier de l'*Elixir dentifrice des RR. PP. Bénédicteins*, prévient et guérit la carie des dents qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.  
« C'est un véritable service à rendre, de signaler cette antique et utile préparation, le meilleur curatif et le seul préservatif des affections dentaires ».  
Vente en Gros: **SEGUIN, BORDEAUX**  
Maison Fondée en 1807  
DÉTAIL: Dans toutes les Parfumeries, Pharmacies et Drogueries.



## NOS GRAVURES

CORNELIUS HERZ

L'affaire du Panama, grosse de surprises passées, présentes... et futures, n'a peut-être pas mis en lumière une figure plus extraordinaire que celle du Dr Cornélius Herz. Tout d'abord il apparaît au pinacle, comme une sorte de *Deus ex machina* d'une entreprise ténébreuse en diable. C'est alors que nous donnons son portrait. Il ne s'agit à ce moment ni d'un coupable ni d'un fuyard : M. Cornélius Herz s'est absenté de France, il prépare au loin le dossier qui doit faire éclater aux yeux de tous sa supériorité. Cependant, dès ce moment (numéro du 17 décembre dernier), nous avons une peine énorme à nous procurer un portrait authentique du personnage désormais fabuleux dont la presse et le public — c'est tout un — auront encore à se préoccuper. Le portrait que nous avons publié à ce moment remontait à une dizaine d'années, à l'époque où le docteur commençait à attirer sur lui l'attention des plus hautes personnalités par l'hommage qu'il leur faisait d'ouvrages qui n'étaient pas les siens. C'est à un livre de vulgarisation scientifique que nous avons emprunté cette première gravure.

Mais, entre ces prémisses du grand aventurier et sa chute finale, n'avait-il pas été fait d'autres portraits ? Si, et c'est une étrangeté de plus de cette accumulation sans précédent de choses étranges. M. Cornélius Herz fut un homme très portraituré. Seulement aucun des nombreux photographes chez lesquels il a posé au temps de sa splendeur ne serait à même de fournir la moindre épreuve. Partout et toujours il a exigé qu'on lui rendit jusqu'aux clichés de ses portraits. Quelle manie, ou quel pressentiment faut-il voir là ?

Le portrait que nous publions aujourd'hui à notre première page est unique. Nous en garantissons bien entendu l'authenticité, en accompagnant notre affirmation d'une anecdote qui n'est pas sans saveur.

Voici comment et dans quelles circonstances ce double portrait a été fait. M. Herz voulait faire exécuter par un peintre un tableau d'intérieur où il figurerait avec M<sup>me</sup> Herz. Pour donner à l'artiste le moins d'heures possible, il fut convenu qu'une photographie serait tirée dans la véranda même de l'hôtel du financier.

Il fut fait pour le compte du client douze clichés qui furent, comme d'habitude, réclamés au photographe ; mais celui-ci en avait obtenu un treizième qu'il conserva et qu'il nous communiqua. C'est ainsi que nous avons pu montrer le docteur sous une de ses faces curieuses, quand il remuait les consciences et l'argent, et semblait invulnérable.

Les gravures qui suivent, dans le corps du journal, sont d'un tout autre caractère.

Le docteur, qui avait surtout préparé sa défense en se mettant à l'abri, a été dépité par la police française. Un mandat d'arrêt vient de le toucher en Angleterre jusque dans la retraite où il se croyait loin, à coup sûr, des atteintes de la justice.

A trois heures d'express de Londres, à une heure de Southampton, en face de la brillante île de Wight, résumé de toutes les élégances estivales, de l'autre côté du détroit se trouve Bournemouth. Une petite ville de plaisance, station balnéaire véritablement coquette et même luxueuse, respirant la gaieté, avec ses magasins somptueux, ce qui est rare chez nos voisins. Un nid de verdure où dominent les pins : presqu'île Arcachon. A peine est-on sorti de la ville proprement dite où se profflent quelques clochers de raides monuments, qu'on se trouve au milieu des villas bordant la mer, villas toutes très riches, toutes entourées d'un parc ombreux et de pelouses. Parmi elles, s'en distinguant uniquement par son enseigne, est Tankerville, ressemblant bien plus à une succursale d'un des grands hôtels de Londres, à une family-house, qu'à un hôtel proprement dit. Du reste notre gravure le représente de façon exacte avec ses deux étages de briques et bois, en forme de chalet.

Les fenêtres d'angle, à droite, au second étage, du côté du perron, donnant sur la mer, sont celles de la chambre occupée par M. Herz.

Un détail : le rideau d'une de ces fenêtres était soulevé quand notre envoyé a fait son cliché, il s'est aussitôt abaissé.

C'est là que le jeudi soir 19 janvier, entre onze heures et minuit, un agent de la police de Bournemouth, accompagné de deux détectives, a procédé à l'arrestation du docteur. A cette heure tardive, la maison sommeillait, l'émoi n'en fut que plus grand au coup de sonnette des représentants de la loi... On ralluma à la hâte, et ce fut à la lueur de la lumière placée sur la table de nuit du malade, que l'agent lut le mandat dont il était porteur. M. Herz s'était relevé à moitié sur son lit de fer, à garnitures de cuivre, et ses yeux se portaient, hagards, sur le groupe d'hommes qui avaient envahi sa chambre.

La figure s'est considérablement émaciée, les traits sont devenus anguleux, d'arrondis qu'ils étaient ; le docteur Cornélius Herz, à cette heure, n'est plus que l'ombre du Cornélius Herz grand-officier de la Légion d'honneur, pivot des opérations les plus considérables dont on ait mémoire.

Maintenant, quelle surprise nous attend ? Le docteur est gardé à vue. Echappera-t-il aux responsabilités qu'il a encourues ? Ne va-t-il pas surmonter la maladie, la souffrance, et tomber au milieu des compromissions actuelles, autant en accusé qu'en témoin, qu'en accusateur ?

C'est l'œuvre de demain, et personne ne saurait dire comment demain sera fait dans cette affaire fantastique du Panama !

LE CARDINAL FOULON

S. Em. le cardinal Foulon, archevêque de Lyon, primat des Gaules, est mort dans la soirée de lundi dernier, 23 janvier, d'une maladie de cœur ; né à Paris le 29 avril 1823, d'une très honorable famille de négociants, il allait entrer dans sa soixante-dixième



Mgr FOULON. — Phot. Victoire.

année. Il était directeur du petit séminaire de Notre-Dame-des-Champs, où il avait débuté comme professeur à sa sortie de Saint-Sulpice, lorsqu'un décret du 12 janvier 1867 le nomma évêque de Nancy, en remplacement de Lavigerie, nommé à Alger. Patriote ardent comme l'était ce dernier, il eut, au moment de la guerre, à subir les rigueurs des Allemands pour s'être indigné avec éclat contre leur oppression. Sa condamnation n'offrit, d'ailleurs, qu'une satisfaction platonique à ses juges. Nommé par décret du 23 mars 1882 archevêque de Besançon, il était le 16 avril 1887 envoyé à Lyon, siège primatial des Gaules ; et, le 24 mai 1889, il était élevé à la dignité de cardinal. L'année dernière, il avait célébré ses noces d'argent, c'est-à-dire la vingt-cinquième année de son épiscopat. Il était officier de la Légion d'honneur.

Le cardinal Foulon laisse le souvenir d'un orateur de grande éloquence et d'un écrivain d'un rare talent.

MOREAU-VAUTHIER

La sculpture française a perdu en Moreau-Vauthier, cette semaine, un de ses maîtres les plus consciencieux et les plus goûtés du public.

Né en 1831, à Paris, d'un père qui tenait un commerce d'ivoire, il s'exerça tout d'abord sur l'ivoire et conquit une réputation de très bonne heure, par les morceaux achevés qu'il cisela dans cette jolie matière. A l'Exposition de 1855, une médaille récompensait les premiers efforts de l'artiste ; en 1857, il faisait sensation, avec le coffret de mariage qu'il venait d'exécuter

pour la baronne de Rothschild ; à l'Exposition de 1867, nouvelle médaille pour des travaux du même genre.



M. MOREAU-VAUTHIER

Mais depuis longtemps déjà l'ivoire ne suffisait plus à ses ambitions ; il avait abordé avec le même succès le grand art. Il n'est guère de Français qui ne connaisse, par les reproductions qui ont été faites de ses œuvres au moment des salons annuels, ses principaux morceaux de grande sculpture, son *Pascal enfant*, son *Petit buveur*, son *Amour captif*, son *Amour vainqueur*, son *Jeune femme*, sa *Fortune*, que le bronze de Barbedienne a rendue populaire, sa *Néréide*, qui lui valut en 1877 la croix de la Légion d'honneur, etc.

Ajoutons à cette liste un nombre assez considérable de bustes, ceux de Pressensé, de M. Chauchard, d'Emile Bayard, etc.

Moreau-Vauthier était depuis bon nombre d'années professeur à l'École des arts décoratifs.

LA BÉNÉDICTION DES JEUNES ÉPOUX

L'auteur du remarquable tableau la *Bénédiction*, que nous reproduisons, est un des plus jeunes maîtres de l'école française. M. Dagnan-Bouveret, ancien élève de M. Gérôme, a fondé sa réputation par des peintures de genre restées populaires, telles que la *Noce chez le photographe*, l'*Accident*, la *Vaccination*... où l'on admirait avec raison une extraordinaire précision de pinceau, sans sécheresse aucune dans le rendu. La *Bénédiction* est de la même famille que ces toiles, mais on y constate une souplesse plus grande encore, une délicatesse rare dans la peinture du clair-obscur et un sentiment profond. L'artiste est évidemment apparenté à ces précieux maîtres hollandais du dix-septième siècle, les Terborg, les Van der Meer, dont les chefs-d'œuvre nous ravissent autant par leur grâce sereine, leur caractère d'intimité profonde, que par le charme exquis des colorations.

Le sujet du tableau (la scène se passe en Franche-Comté) s'explique de lui-même. La noce va partir pour l'église : les invités prudents ont déjà cassé une croûte en prévision des longueurs probables de la cérémonie. M. le curé doit prononcer un discours. Mais voici que le père de la mariée s'avance l'air grave, un cierge en main ; tout le monde s'arrête, recueilli et attentif ; les jeunes époux reçoivent à genoux la bénédiction paternelle.

Depuis la *Bénédiction*, M. Dagnan-Bouveret a encore fait des progrès ; sans perdre aucune de ses qualités de peintre, il a élargi ses sujets et donné plus d'ampleur à son sentiment. Une pointe de mysticisme perce même dans ses dernières compositions, le *Pardon*, les *Bretonnes au Pardon*, et surtout ses *Conserits* du salon de 1891 ; nous espérons, pour sa gloire future, qu'il ne s'engagera pas plus avant dans cette voie, car nous serions désolé de perdre en lui le peintre exquis des réalités de ce monde, baignées dans la lumière, dont il comprend si bien la naturelle poésie. Le mysticisme outré conduit fatalement à la maigreur ; les mauvais peintres sont seuls excusables de s'y abandonner sans réserve.

A. DE L.

L'ACCIDENT DU « BRIGHTON » A DIEPPE

On sait que l'accès de la plupart de nos ports de la Manche est très difficile, surtout quand le temps est mauvais.

En effet le plus souvent, les galets accumulés devant les jetées forment un « poulier » qu'il faut contourner pour suivre le chenal ; et précisément les courants, portant généralement Nord et Sud, coupent ce chenal par le travers. Si le vent souffle un peu fort du Nord-Est, l'opération en est encore singulièrement compliquée, car le navire est à la fois dressé par le courant et par le vent, alors que la moindre déviation de sa route le met en danger d'échouer.

Ces conditions fâcheuses se trouvaient précisément réunies dans la nuit de samedi à dimanche de la semaine dernière, quand le paquebot *Brighton*, qui fait le service de Dieppe à Newhaven, se présenta devant Dieppe. La brise qui soufflait en tempête du Nord-Est fit dévier un instant le paquebot de sa route et celui-ci, saisi aussitôt par le courant, alla toucher de l'avant contre la jetée. Le capitaine avait fait faire aussitôt machine en arrière, mais, sous la violence du choc, une voie d'eau s'était produite dans la coque, et, pour comble de malheur, par l'effet du recul, l'arrière vint se jeter sur les fermes de la jetée de l'Ouest où le gouvernail fut démonté.

Presque immédiatement le navire, dont les compartiments avant étaient remplis, « piqua du nez », suivant l'expression des marins. C'est dans cette position que le représente notre dessin. D'un côté on aperçoit les falaises du Pollet, la chapelle de Bon-Secours ; de l'autre, le quai attenant à la gare maritime.

Le *Brighton* transportait 63 passagers, dont l'inquiétude, on le conçoit, a été un instant très vive. Fort heureusement, plusieurs canots lamaneurs arrivèrent en toute hâte et aidèrent au débarquement des passagers et même de leurs bagages, car on a pu sauver la plupart des colis qui avaient été embarqués. Quant au navire, il a été remorqué dans l'avant-port où il a fini par couler, les compartiments de l'arrière ayant cédé sous la pression de l'eau.

L'ACCIDENT D'ALZONNE

Les tourmentes de neige de ces derniers temps ont causé de nombreux accidents de chemin de fer. Un des plus graves est assurément celui qui s'est produit à Alzonne, dans l'Aude, sur la ligne du Midi.

Dans la nuit du 15 au 16 janvier, la neige qui n'avait cessé de tomber toute la journée avait redoublé d'intensité. Le train rapide qui part de Bordeaux pour aller à Cette fut obligé de s'arrêter à Alzonne, ne pouvant continuer sa route ; on savait, en effet, que la neige chassée par le vent avait presque comblé une partie de la voie en déblai, près du village de Villeséques-Landes. Malheureusement un train de marchandises qui s'était garé pour laisser passer le rapide repartit immédiatement derrière, n'ayant pu être avisé de l'arrêt subi par ce dernier.

Quelques minutes après, un choc effroyable se produisit. Le rapide pris en queue avait quatre voitures projetées hors de la voie ; une autre de ses voitures — un wagon de première que l'on voit sur une de nos gravures — était broyée, et, fait curieux, dans le compartiment que l'on voit au premier plan se trouvait un officier de chasseurs alpins qui n'a pas eu une seule égratignure. Son voisin, un officier de remonte, fut moins heureux et eut les jambes fracturées. Dans le compartiment suivant, un voyageur avait les deux jambes également fracturées. Deux autres personnes recevaient des blessures plus ou moins graves.

Le train de marchandises n'a pas moins souffert ; huit de ses voitures étaient brisées, écrasées. Le chef du train, Félix Bégue, est mort sur le coup, et son cadavre n'a pu être enlevé qu'au bout de deux jours, engagé qu'il était sous le tender, au milieu d'un amas de débris. Le chauffeur et le mécanicien, par un hasard inespéré, n'ont rien eu. Le premier a été lancé à une dizaine de mètres dans la neige fort épaisse qui a amorti le choc, et le mécanicien est sorti sain et sauf de dessous sa machine dont le dôme de fer l'avait préservé.

Quant à la voie, elle était jonchée de débris de toutes sortes, et les dégâts matériels ont été énormes.

L. MARC, Directeur-Gérant.

Imprimerie de l'Illustration, L. MARC, 13, rue Saint-Georges.

BŒUF GRAS, par Henriot.



... Ah! l'horrible carnaval que je viens de voir passer sous mes fenêtres!...

En tête marchaient des estalliers et de grands cavaliers sombres; sous les manteaux gris, je reconnus les gardes municipaux...

Puis des héraults sonnait de la trompe et jetant aux quatre coins du monde des noms déshonorés...

En avant du cortège caracolait des gens tout coussus d'or; c'était des financiers en rupture de Rhin, et d'illustres entrepreneurs qui n'avaient rien entrepris...

De pauvres bourgeois suivaient, tirant la langue et secouant désespérément leurs bas de laine vides.

Un grand maigre suivait sur sa haridelle; je demandai quelle était cette victime... on me répondit: « C'est le 1893 budget! »



Puis une musique assourdissante: des pierrots et des polichinelles se jetant de la boue à la figure. Le public en était inondé! C'était une joyeuse compagnie de dénonciateurs.

Mais voici des tambours voiles... des roulements lugubres...

Le grand bœuf marche à l'abattoir... On se découvre devant la bête qui va mourir. Etait-ce vraiment un bœuf, un taureau ou une vache à lait?

Derrière lui suivaient des gendarmes, des voitures cellulaires; une nuée de vautours planait en l'air...

Des gens ivres et dépêtaillés à qui on n'avait rien pris du tout criaient: « A mort! Rendez l'argent!... »

Mais au-dessus du cortège passait une forme lugubre et une voix sinistre psalmodiait: « Laissez passer la justice! »

**CORS AUX PIEDS** CORICIDE RUSSE  
CHAUSSURE PH<sup>o</sup> CENTRALE, le Montmartre  
Plac. 2 fr. - 1/2 Sac. 4 fr. 20

**NOUVEAU CIRAGE A HARNAIS**  
S'emploie sans brosser ni frotter. V. BRILLET, 17, r. Desrequeux, Paris

**La GAZETTE des BEAUX-ARTS**  
COURRIER EUROPÉEN  
DE L'ART ET DE LA CURIOSITÉ  
(FONDÉE EN 1859)

Texte par les écrivains spéciaux les plus renommés. — Gravures hors texte au burin, à l'eau-forte, en couleurs; gravures dans le texte.

PROVINCE.. Un an, 64 fr. — Six mois, 32 fr.  
ÉTRANGER.. Un an, 68 fr. — Six mois, 34 fr.  
Numéro spécimen: 5 francs  
**PARIS — 8, rue Favart — PARIS**

**POMMADE MOULIN**  
Guérit Dartres, Boutons, Rougeurs, Démangeaisons, Eczéma, Hémorroïdes. Fait repousser les Cheveux et les Cils.  
2<sup>o</sup> 30 le 1/4 franco **Ph<sup>o</sup> Moulin**, 30, r. Louis-le-Grand, PARIS.

**DIABÈTE** **SUCRE EDULCOR** Le seul parmis aux Diabétiques par les autorités médicales. **OBÉSITÉ** Donne l'illusion du Sucre de Canne et n'en a pas les inconvénients. 2<sup>o</sup> la 5<sup>o</sup> 100 doses, 38, r. Rochechouart, Paris. **DIABÈTE**

**ARGENT de SUITE** sur toutes Garanties Immobilières et Immobilières. **SUCCESSIONS** ouvertures **USUFRUITS, NU-PROPRIÉTÉS, CAUTIONNEMENTS, etc.** **PRETS ACHAT**  
**DE ROUVILLE, 55, Rue de Châteaudun, 55, PARIS.**

**DARBO** APPAREILS D'HYGIÈNE  
MÉDECINE, CHIRURGIE  
86, Passage Choiseul, Paris.

Le Livret-Chaix continental renferme les services de toute l'Europe et un guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes:  
1<sup>er</sup> vol. Services français, avec cartes des chemins de fer de la France et de l'Algérie; prix: 1 fr. 50.  
2<sup>e</sup> vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du Continent. Prix: 2 fr. Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie Chaix, rue Bergère, Paris.

**NICKEL PUR** Economie. Art cuisine, table, toilette. Méd. Or, Paris 89. Catal. contre 45 c. Exig. marque et modèles **FRANÇAIS** Paris, 11, rue de Turenne, Marseille, 20, rue Napoléon, Bordeaux, 48, rue Ste-Catherine.

**LIRE AU LIT**  
AVEC LA VEILLEUSE-PHARE  
J. DECODUN, 8, rue Saint-Quentin, PARIS.  
en métal nickelé, lentille optique articulée, projette une lumière égale à 3 bougies pour 3 cent. d'huile par nuit. Envoyé avec meches pour 6 mois contre mandat-poste. Paris... 10 fr. 65. Province... 11 fr. 90.

OFFICE DES INVENTIONS NOUVELLES  
**BREVETS D'INVENTION**  
Directeur, A. GOOD, Ingénieur des Arts et Manufactures  
**70, rue de Rivoli** (place de l'Hôtel-de-Ville) Paris  
(précédemment, 28, rue de Lyon)

Marques de fabrique. — Dépôt de Modèles. — Dessins industriels. — Traductions techniques en toutes langues.

Vente et Achat de Brevets d'Invention. — Cession de licences

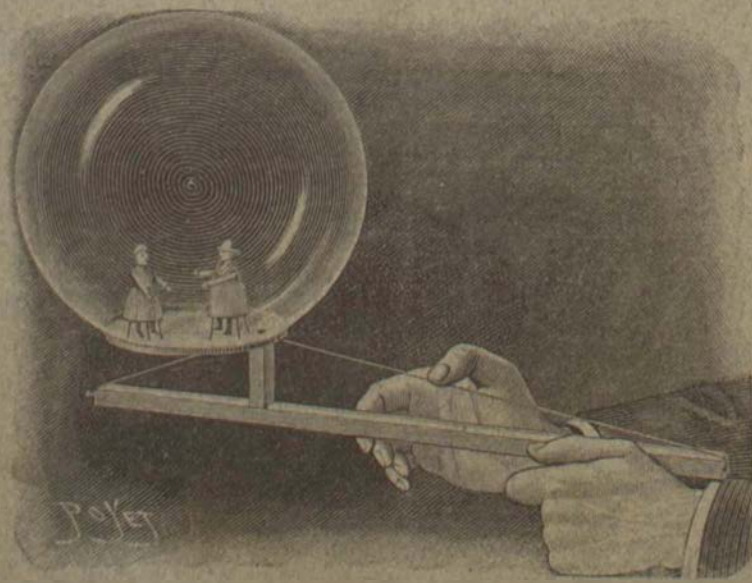
**PRIX TRES MODERES**  
Représentation aux Expositions. Exploitation d'inventions nouvelles.

LA SCIENCE AMUSANTE

UN BAL DANS UNE BULLE DE SAVON

Nous avons vu précédemment que l'on pouvait emprisonner, dans une bulle de savon, différents objets tels qu'une poupée en porcelaine ou un bouquet de fleurs de même substance. Mais ces objets étaient fixes et immobiles; je vais maintenant montrer que nous pouvons faire danser de petits personnages à l'intérieur de la bulle de savon dans laquelle ils sont placés.

Prenez une règle d'écolier, dont vous couperez un bout d'environ 3 centimètres de longueur. Tordez en anneaux les deux extrémités d'un fil de fer fin un peu plus long que le plus grand morceau de la règle. Clouez les deux anneaux à chaque bout de ce grand morceau, puis passez verticalement le petit bout sous le fil de fer, en le poussant le long de la règle jusqu'à ce que le fil de fer soit bien tendu comme une corde à violon sur son chevalet. En pincant la corde de fil de fer, elle donnera une note que vous modifierez en appuyant le doigt aux divers points de cette corde. Voilà pour la musique.



Taillez les danseurs et danseuses dans des bouchons; si vous désirez les colorier, que ce soit avec des couleurs à l'huile, et faites-leur 3 supports au moyen de petits bouts de fil de fer qui les rendront très mobiles, en piquant ces fils de fer dans le dessous d'un bouchon. Vous les poserez sur une rondelle de fer blanc, fond de boîte de conserves ou couvercle de boîte à cirage, clouée par un de ses bords sur le haut du chevalet, comme le montre notre dessin. Trempez les personnages dans de l'eau de savon, mouillez avec ce liquide la rondelle de fer blanc, sur laquelle vous poserez les danseurs, et soufflez une grosse bulle qui les enveloppera et se fixera sur les bords de la rondelle. Cette bulle sera la salle de bal, d'un éclat merveilleux.

Pincez la corde de votre violon; les vibrations se transmettront à la plaque, sur laquelle les danseurs se trémousseront le plus follement du monde, et vous aurez ainsi, à peu de frais, le spectacle d'un bal pour lequel vous aurez fourni la salle, les danseurs et les violons.

TOM TIT.

**MENU**

Consommé Valentine.  
Turbot sauce mousseline avec pommes  
à l'anglaise.  
Salmis de faisans.  
Filet de bœuf.  
Salade.  
Petits pois au beurre.  
Bombe Suzette.  
Un verre de Bénédictine.

Le **JAMBON COLEMAN**, marque « GENUINE », est le meilleur. — Exiger la marque.

**BEURRES.** — Laiterie de Corneux Gray (Haute-Saône). — Envoi par colis postaux.

**BIÈRE FANTA**, 6, rue Guyot, PARIS.

**MAISONS RECOMMANDÉES**

**Achat de Livres et de Bibliothèques**  
A. TARDIE, Libraire, 18-20, boulev. St-Denis, Paris.

**Agence p<sup>r</sup> Inst<sup>es</sup>, Gouv<sup>es</sup> franc<sup>es</sup> et étrang<sup>es</sup>.**  
M<sup>lle</sup> DUSATSOY, 3 bis, r. d'Athènes. M<sup>me</sup> de confiance.

**Ameublement (broderies p<sup>r</sup>) Ouvrages de dames**  
M<sup>me</sup> CRECHET, 3, rue d'Aboukir, Paris.

**Appareils herniaires et orthopédiques.**  
DRAPIER et fils, 41, r. Rivoli. Sans succ<sup>es</sup>. Catal. fr.

**Art de peinture et fourn<sup>es</sup> photographiques.**  
M<sup>me</sup> ARWIN, BOURGHERSUC<sup>es</sup>, 55, r. d. P<sup>er</sup> Châmes, Paris.

**Articles de voyage**  
BAZAR DU VOYAGE, 3, avenue de l'Opéra, Paris.

**Bégaiement et défauts de prononciation**  
Docteur CHERVIN, avenue Victor-Hugo 82, Paris.

**Billards et Billards-Tables.**  
BLANCHET-GUERET, 53, r. de Lancry, bandes am<sup>es</sup>.

**Boîtes et dragées pour baptêmes**  
JACQUIN FRÈRES, 12, rue Pernelle, PARIS.

**Broderies d'église. Ouvrages de dames.**  
P<sup>r</sup> Couvents, Inst<sup>es</sup>. TRIGOULET, 17, r. de la Monnaie.

**DEUIL A St-ROCH**, 197, rue St-Honoré; DEUIL complet et soigné en 12 h. Prix modérés.

**IRIS de FLORENCE VÉRITABLE.**  
24, rue des Lombards, Paris.

**Jeux et Jouets, Cotillon**  
CHAUFOUR, Au bonheur des Enfants, 43, boulevard Malherbes.

**Migraines et névralgies**  
PAULLINIA FOURNIER, 56, rue d'Anjou.

**Orfèvrerie de table.**  
P. CANAUX et C<sup>o</sup>, 30, boulevard Malherbes.

**Photographie (Comptoir général de)**  
F.-M. RICHARD, 57, rue Saint-Roch, 57, PARIS.

**Relieurs.**  
MAGNIER (Ch.) et ses fils, rue de l'Estrapade, 5 et 7.

**Tapisseries, Etoffes et Meubles anciens**  
RAYE, 13, rue Laffitte, premier étage, Paris.

**Thés.**  
C<sup>ie</sup> Anglaise, 23, place Vendôme. Env. 1<sup>er</sup> un kilog.

**Trousses, sacs et mallettes de voyage**  
10, rue Charlot, Paris  
**P. SORMANI**, CATALOGUE ILLUSTRÉ FRANCO

**OFFRES ET DEMANDES**

**De VOLUMES et de NUMÉROS de L'ILLUSTRATION**

Les numéros de *L'Illustration* étant presque toujours épuisés quelques jours après leur apparition, nous sommes dans l'impossibilité de satisfaire aux demandes de réassortiment qui nous sont adressées. Dans le but d'être agréables à nos lecteurs, nous publions ces demandes, ainsi que les offres d'anciens numéros et volumes, dans le tableau ci-dessous. Ces insertions sont entièrement gratuites, mais nous ne pouvons nous faire les intermédiaires entre les offres et les demandes et nous prions les intéressés de correspondre directement entre eux.

**NUMÉROS** 2293 et 2336. — M. PIERÇON, Hôtel et Café de France, à Longuyon (Meurthe-et-Moselle).

**NUMÉRO** 2587. — M. GENTY, boulevard Beaumarchais, 68, Paris.

**NUMÉRO** du 28 novembre 1891. — M<sup>me</sup> DESPAIGNE, 4, r. de Villersexel, à Paris.

**On offre :**

**NUMÉROS** 2461, 2463 à 2476, 2498. — M. GENTY, boulevard Beaumarchais, 68, Paris.

**NUMÉROS** 2385 à 2392; 2404 et 2462.

**NUMÉROS** 2015, 2064, 2086 à 2088, 2132, 2156, 2208, 2301, 2312, 2327, 2360, 2383, 2384, 2386, 2390, 2408, 2408 à 2414, 2416 à 2428, 2430 à 2439, 2441, 2446 à 2448, 2450 à 2461. — M. BRUNACHE, 24, route Bienfait, à Constantin.

**ANNÉES** 1843 à 1876. — M. JAMMES, poste restante, à Nantes.

**ANNÉES** de 1852 à 1876. — M. DE LAROCHE, château de Perpezat, par Pierrefort (Cantal).

**ANNÉES** de 1843 à 1876. — M. BORRE, avocat à Bruxelles (Belgique).

**On demande :**

**ANNÉES** 1890 et 1892.

**VOLUME** 2<sup>e</sup> sem. 1891. — M. BARDON, greffier de la Justice de Paix, à Allègre (Haute-Loire).

**ANNÉES** 1860 à 1879.

**VOLUME** 1<sup>er</sup> sem. 1879. — M. MEYRIEUX, place de l'Hôtel-de-Ville, 3 (Saint-Etienne).

**VOLUME** 1<sup>er</sup> sem. 1889. — M. CLAUDIO DA SILVA, 6, rue Saint-Simon, à Paris.

**NUMÉROS** 2376 et 2387. — M. DELIMOY (Hôtel DelimoY), à Dinant (Belgique).

**LIVRET-CHAIX DES RUES DE PARIS**

Contenant la nomenclature alphabétique de toutes les voies publiques avec leurs tenants et aboutissants, mise au courant d'après la liste officielle qui vient d'être publiée par l'administration municipale. — Indication, en regard de chaque rue, des omnibus et des tramways qui la desservent. — Indication de la place que chaque rue occupe sur le plan;

Plan de Paris colorié par arrondissement et divisé en 192 carrés pour la facilité des recherches;

Eglises. — Musées et Bibliothèques. — Jours et heures d'entrée;

Postes. — Télégraphes. — Téléphones;

Adresses des Etablissements publics, etc.;

Omnibus et Tramways. — Itinéraires. — Correspondances;

Bateaux-Omnibus. — Itinéraires. — Prix des places;

Voitures de place. — Tarifs;

Plans des Théâtres avec places numérotées et prix;

Monnaies étrangères. — Tableau de leur valeur en monnaies françaises.

Prix : 2 francs.

En vente à la **Librairie Chaix**, dans les bureaux d'omnibus et dans toutes les Librairies.

**ANNUAIRE DES COMMERÇANTS DE PARIS, SEINE, SEINE-ET-OISE, SEINE-ET-MARNE, OISE ET EURE-ET-LOIR**

CONTENANT  
Les adresses des Commerçants, Industriels, Commissionnaires, Officiers ministériels, Hôtels, Cafés, etc.  
Et des renseignements généraux et indispensables sur chaque localité.

**300,000 Adresses — 30<sup>e</sup> ÉDITION**  
Un fort volume de 2500 pages, relié

Prix : 5 francs

A. LAHURE, éditeur, 9, rue de Fleurus

**NOUVEAU PARFUM ANGLAIS.**

**CRAB APPLE BLOSSOMS**  
(Fleur du Pommier Sauvage.)  
En vente AU CARNAVAL DE VENISE, et dans les principaux magasins.

**INVIGORATING LAVENDER SALTS.**  
Sels de Lavande Fortifiants.  
Une préparation exquise appréciée partout pour ses bienfaisantes propriétés rafraîchissantes.  
Vente Annuelle 500,000 flacons.  
**CROWN PERFUMERY CO.,**  
17, NEW-BOND STREET, LONDRES.  
Vente en gros à Paris — L. FÉRET, 20 à 22, Rue Richer.

**LE VÉRITABLE EXTRAIT DE VIANDE**  
**WIEBIG**  
INDISPENSABLE DANS TOUTE BONNE CUISINE

**LES CARTES CYCLE-ITINÉRAIRES**  
QUE PUBLIE CHAQUE SEMAINE  
**LE CYCLE**  
Sont indispensables aux Amateurs  
DE VÉLOCIPÉDIE

**Vente, Achat, Location**  
de PROPRIÉTÉS (Paris & Province)  
INDICATION GRATUITE  
**D'APPARTEMENTS**  
OFFICE CENTRAL  
15, Boulevard des Italiens, 15, PARIS.

**GRUBER & C<sup>ie</sup>** BRASSERIES A STRASBOURG ET MELUN  
BOCH-ALÉ 70c. la Bouteille — 35c. la 1/2 Bouteille.  
CONSERVE 60c. la Bouteille — 30c. la 1/2 Bouteille.  
Vente en plus, 25 cent. remboursés à la reprise.  
LIVRAISON A DOMICILE

**NOS PROCHAINS ROMANS**

L'ILLUSTRATION publiera dans le courant de l'année :

**LA TERREUR**

Grand roman inédit, par VICTORIEN SARDOU, de l'Académie Française.

**SOUTIEN DE FAMILLE**

Grand roman inédit, par ALPHONSE DAUDET.